

UN TERRITOIRE DE PROJETS ET DE SOLIDARITÉ

*Rapport d'activité
de l'agglomération de l'auxerrois*

COMMUNAUTÉ DE L'AUXERROIS

Synthèse >> service communication à partir
des éléments transmis par chacun des pôles

Photos >> Florence Buret, Camille Luco

Illustrations >> Dominique Goubelle

Conception graphique >> Isabelle Jovanovic

Impression >> NH Impression (Auxerre)

Septembre 2013

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	
> GUY FÉREZ, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, MAIRE D'AUXERRE	3
GOVERNANCE DE L'AGGLO	
> EXPÉRIENCE, AMBITION ET RESPONSABILITÉ	5
STATUTS DE L'AGGLO	
> MISSION, COMPÉTENCES ET INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE	8
CARTE DE L'AGGLO [AU 1^{ER} JANVIER 2013]	
> CONTEXTE, PROGRESSION ET STRATÉGIE	10
FAITS MARQUANTS DE L'AGGLO	
> SERVICES, PROJETS, INTERVENTIONS EN 2012	12
RESSOURCES ET MOYENS INTERNES	
> RESSOURCES HUMAINES	14
> BUDGET 2012	18
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROMOTION DU TERRITOIRE	
> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	21
> TOURISME	27
DÉVELOPPEMENT URBAIN ET SOLIDAIRE	
> CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE	31
> PETITE ENFANCE	32
> ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	33
> HABITAT ET CADRE DE VIE	35
> TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS	36
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT	
> DÉCHETS MÉNAGERS	41
> PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL	47
> EAU POTABLE / SPANC	48
COMMUNICATION	
> INFORMATION, ACCOMPAGNEMENT, CHANGEMENT	53



UNITÉ DE VUE ET D'ACTION



21 communes, 33 conseillers communautaires et une seule agglomération. Tous pour une et une pour tous.

En 2012, à l'instar des années précédentes, l'esprit et la volonté communautaires se sont renforcés, pour former les bases solides du territoire de l'auxerrois.

Chacun(e) connaît cette belle formulation : il existe deux sortes de territoires, les territoires de connivence et les territoires d'évidence.

Personne n'en doute. L'auxerrois, pôle majeur et premier du département, vaut territoire d'évidence et de projet.

On habite, on vit, on travaille, on se divertit dans la communauté ! On s'y déplace et on y est sensible à l'environnement, aussi.

Loin de subir les effets du mouvement et des flux de la vie, notre agglomération les anticipe et les conseillers communautaires portent une seule ambition et une préoccupation première. Celles d'un espace de vie dont la cohérence et la cohésion renforcent le mouvement et l'énergie qu'y déploient, chaque jour, les forces vives de l'auxerrois.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Notre communauté n'est pas la simple addition ou compilation de compétences et de moyens.

Elle a su bâtir, au fil du temps, au-delà des différences légitimes, l'unité de vue et l'unité d'action qu'appelle un si beau territoire.

En 2012, comme hier et comme demain, j'ai le plaisir de vous présenter une communauté rassemblée pour le meilleur.

Guy Férez,
président de l'agglomération,
maire d'Auxerre.



GOUVERNANCE

expérience › ambition › responsabilité

› VOTER

›› Le Conseil communautaire au 1^{er} janvier 2013

Présidé par Guy Férez, le Conseil communautaire décide des actions à engager pour le territoire. Il est composé de 33 conseillers (33 titulaires et 33 suppléants), directement désignés par chacun des conseils municipaux des 21 communes, les délégués exprimant leurs décisions par un vote sur chaque projet soumis.

APPOIGNY

Alain Staub
Claude Laguillaumie, *suppléant*

AUGY

Nicolas Briolland
Paul Pauzat, *suppléant*

AUXERRE

Guy Férez, Denis Roycourt, Monique Hadrbolec,
Jacques Hojlo, Didier Michel,
Jean-Paul Rousseau, Guy Paris, Denis Martin,
Pascal Pic, Patrick Rigolet, Michèle Beauplet.
Joëlle Richet, Monique Desnoyers, Michel Morineau,
Pierre Guillermin, Najia Ahil, Aurélie Girard,
Martine Burllet, Didier Serra, Philippe Aussavy,
Yves Biron, Souad Aouami, *suppléants*

BLEIGNY-LE-CARREAU

Robert Crosnier
Jean-François Truchy, *suppléant*

BRANCHES

Béatrice Clouzeau
Stéphane Patissier, *suppléant*

CHAMPS^S/YONNE

Patrick Vaucouleur
Bernard Maimbourg, *suppléant*

CHARBUY

Gérard Delille
Jean-Pierre Brion, *suppléant*

CHEVANNES

Antonio De Jesus
Robert Vinay, *suppléant*

CHITRY-LE-FORT

Jean-Yves Krantz
Joël Durif, *suppléant*

GURGY

Aurélie Berger
Pierre Hermetey, *suppléant*

LINDRY

Bernard Brenot
Jean-Paul Roussel, *suppléant*

MONÉTEAU

Robert Bideau, Christian Morel
Jean-Marie Dugny, Patrick Picard, *suppléants*

MONTIGNY-LA-RESLE

Chantal Beauflis
Philippe Lavandier, *suppléant*

PERRIGNY

Denis Cumont
Daniel Garnier, *suppléant*

QUENNE

Michel Pouillot
Michel Lescot, *suppléant*

ST-BRIS-LE-VINEUX

Jean-Marc Sorin
Gilles Derome, *suppléant*

ST-GEORGES^S/BAULCHE

Crescent Marault, Christian Bruneaud
Michel Ducroux, Maurice Maragna, *suppléants*

VALLAN

Bernard Riant
François Beaulieu, *suppléant*

VENOY

Philippe Maillet
Nicole Simon, *suppléante*

VILLEFARGEAU

Pascal Barberet
Dominique Morel, *suppléant*

VILLENEUVE-ST-SALVES

Jean-François Flèche-Loisy
Bernard Colson, *suppléant*

› PRODUIRE

›› **L'exécutif communautaire**

L'exécutif communautaire regroupe le président et les vice-présidents, chacun chargé d'une délégation spécifique qu'il anime au sein de commissions.

PRÉSIDENT

Guy Férez,
maire d'Auxerre

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Robert Bideau,
maire de Monéteau

FINANCES

Crescent Marault,
maire de St-Georges-s/Baulche

COHÉSION SOCIALE, COORDINATION
DES PROJETS DES COMMUNES, SERVICES
À LA POPULATION, GENS DU VOYAGE

Aurélie Berger,
maire de Gurgy

ENVIRONNEMENT,

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Denis Roycourt,
adjoint au maire d'Auxerre

TOURISME, RESSOURCES HUMAINES
ET RELATIONS SOCIALES

Gérard Delille,
maire de Charbuy

DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS URBAINS

Alain Staub,
maire d'Appoigny

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Antonio De Jesus,
adjoint au maire de Chevannes

PROGRAMME D'ACCESSIBILITÉ DU RÉSEAU
DES TRANSPORTS URBAINS

Jean-François Flèche-Loisy,
maire de Villeneuve-St-Salves

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, STRATÉGIE

Philippe Maillet,
maire de Venoy

MEMBRE DU BUREAU DÉLÉGUÉ

AU PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS

Nicolas Briolland,
maire d'Augy

› VALIDER

›› **Le bureau communautaire**

Composé de 22 représentants, le bureau communautaire se réunit avant chaque conseil communautaire et se prononce sur les réflexions menées au sein des commissions. Par souci d'efficacité et de célérité dans la prise de toutes les décisions (excepté celles relatives aux budgets, limites du territoire et compétences), le conseil communautaire a donné délégation au bureau communautaire.

› OPTIMISER

›› **Le conseil des maires**

Créé en 2010, le conseil des maires se réunit au moins deux fois par an et autant que nécessaire pour faire un point régulier sur le déroulement des dossiers de l'agglomération ou répondre expressément au questionnement d'une commune.

› ASSISTER

›› **Les groupes de travail**

Constitués en fonction des thématiques et des dossiers à aborder, les groupes de travail se réunissent indépendamment des réunions du bureau et du conseil communautaire. Ils sont animés par les vice-présidents, en fonction de leurs attributions ou des thématiques à l'ordre du jour.

> PROPOSER, CONSEILLER, METTRE EN ŒUVRE

>> **Les services, l'organigramme au 1^{er} janvier 2013**

PRÉSIDENT
GUY FÉREZ

COMMUNICATION
CAMILLE LUCO
responsable

Promotion du travail en commun réalisé au service de tous. Information et communication sur l'Epci, le territoire et le « co-produit ».

DIRECTION GÉNÉRALE
MARTIAL DRIGNON
directeur général des services
LAURENT DUMAS
directeur général adjoint

Définition de la politique, de la stratégie générale de l'agglomération et sa mise en œuvre. Grands projets. Management et représentation.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET MOYENS INTERNES *

JAMAL LAHLALI DIRECTEUR DE PÔLE
responsable des Ressources humaines

JOËLLE JOIGNY
responsable Finances

FABIENNE MONMARSON
responsable Administration générale

**Gestion administrative et financière de l'Epci, des moyens généraux, ressources humaines et affaires juridiques.*

DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION DU TERRITOIRE *

OLIVIER CLOQUIER DIRECTEUR DE PÔLE
responsable Développement économique

FABIEN LE BOUCHER
responsable TIC - SIG

**Accompagnement du développement de nouveaux parcs d'activité. Promotion touristique du territoire. Suivi du déploiement du Très haut débit. Mise en place d'un SIG.*

DIRECTION DÉVELOPPEMENT URBAIN ET SOLIDAIRE *

DIDIER GODEFROY DIRECTEUR DE PÔLE
responsable Politique de la ville

AURÉLIA PETIT
responsable Habitat et cadre de vie

CHRISTINE RUBECHINI
responsable Gens du voyage

MARIE-AGNÈS PFEND
responsable Transports urbains

**Recherche et mise en place de collaborations entre les acteurs de la Politique de la ville. Accueil des gens du voyage. Définition et exécution du Programme local de l'habitat, de la politique des transports collectifs.*

DIRECTION VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT *

FABIEN ACCART DIRECTEUR DE PÔLE
responsable Déchets ménagers et assimilés

RAPHAËL POUSSIN
responsable adjoint Déchets ménagers

SYLVIE ÉDERLÉ
Animation - Prévention

MAGALIE GALLOIS
Redevance spéciale - Maintenance des bacs

GILLES LECOLLE - JEAN-PIERRE TAQUE
Collecte - Balayage - Entretien du matériel roulant

JOËL BELLOT
Apport volontaire - Déchèteries - Entretien du parc des borne de tri - Petit dépannage

ANDRÉ MOUTET
Ressources humaines - Collecte - Encombrants et marchés

BRUNO ALBESSARD
responsable Eau potable - Service public d'assainissement non collectif

PHILIPPE SOGNY
responsable Plan climat-énergie territorial

**Gestion, suivi et développement de la collecte et du traitement des déchets. Accompagnement des besoins de l'habitant et des entreprises. Gestion et suivi de la distribution de l'eau potable, de la politique de prévention. Définition et adaptation du Plan climat-énergie territorial.*

STATUTS

mission > intérêt communautaire > compétences

Instituée pour une durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 1994, conformément à ses statuts, la Communauté de l'auxerrois exerce de plein droit, aux lieux et places des communes membres, des compétences d'intérêt communautaire obligatoires, optionnelles et facultatives.*

> COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

>> Développement économique

Création, aménagement, entretien et gestion de parcs [de plus de 50 hectares] d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. Autres : réserves foncières pour la création et/ou facilitant le développement de parcs d'activité inscrits dans le futur Schéma directeur d'aménagement des parcs d'activités, actions de promotion à l'extérieur du territoire des parcs d'activités communautaires et communaux, soutien financier à la construction et/ou à la réhabilitation de locaux destinés à la location et implantés sur des sites labellisés « pépinières d'entreprises », participation à des actions de mise en valeur des richesses touristiques de l'auxerrois selon, soutien* à l'enseignement supérieur, au développement de la formation professionnelle et adhésion au Syndicat mixte de gestion de l'aéroport d'Auxerre-Branches.

>> Aménagement de l'espace

Élaboration du Schéma de cohérence territoriale et Schéma de secteur, création et réalisation de Zones d'aménagement concerté (ZAC) destinées à la réalisation d'opérations d'aménagement, organisation des transports urbains au sens du chapitre II du titre II de la loi n° 821153 du 30 décembre 1982 d'Orientation des transports intérieurs, sous réserve des dispositions de l'article 46 de cette loi, gestion du mobilier urbain afférent. Autres actions : élaboration d'une charte intercommunale de développement et d'aménagement, d'études d'urbanisme et des dessertes structurantes de l'agglomération (selon Plan de déplacements urbains, voirie, etc.).

>> Équilibre social de l'habitat

Définition du Programme local de l'habitat, de la politique du logement, des actions et aides financières en faveur du logement social. Constitution de réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique d'équilibre social de l'habitat, intervention en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations, amélioration du parc immobilier bâti. Autres : aménagement et gestion d'aires d'accueil et de passage des gens du voyage, soutien* aux opérations de renouvellement urbain, à la Résidence jeunes de l'Yonne « François Guillet ».

>> Politique de la ville

Animation des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale, des dispositifs locaux, de prévention de la délinquance.

* Statuts au 15 mai 2005 conformes à la loi du 13 août 2004 « Libertés et responsabilités locales », actualisés le 7 décembre 2006 [aménagement, entretien et gestion de l'aéroport Auxerre-Branches, participation à son Syndicat mixte de gestion à compter du 1^{er} janvier 2007], le 13 mai 2008 [soutien financier à la construction et/ou à la réhabilitation de locaux destinés à la location implantés sur des sites labellisés « Pépinière d'entreprises »], le 24 novembre 2009 [aménagement de l'espace et Technologies de l'information et de la communication], le 1^{er} janvier 2011 [transformation de la communauté de communes en communauté d'agglomération], le 6 décembre 2011 [adhésion de la commune de Lindry à compter du 1^{er} janvier 2012], le 15 novembre 2012 [adhésion de la commune de Champs-sur-Yonne à compter du 1^{er} janvier 2013].

> COMPÉTENCES OPTIONNELLES

>> **Environnement et cadre de vie**

Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés, lutte contre la pollution de l'air, les nuisances sonores, soutien* aux actions de maîtrise d'énergie. Autres : élaboration et mise en œuvre d'un « Plan climat-énergie territorial », d'actions en faveur de la protection des vallées par des mesures de lutte contre la pollution des ressources en eau potable sur les bassins versants, de la plaine du Saulce, de la plaine des Isles et des Boisseaux, aménagement et gestion d'un pôle environnemental, adhésion au Syndicat mixte d'études pour le traitement et la valorisation des déchets du centre Yonne.

>> **Eau**

Production, transport et distribution de l'eau potable.

>> **Assainissement**

Service public d'assainissement non collectif (SPANC), dans le cadre de sa définition minimum légale.

>> **Voirie**

> **Parcs de stationnement**

Création ou aménagement et entretien de voiries, de parcs de stationnement.

> **Parcs d'activité et équipements communautaires**

Création de voiries nouvelles d'accès ou de desserte, soutien aux aménagements de voiries existantes, études sur les voies et voiries structurantes et communales impactées par la création.

> **Transports urbains**

Soutien* aux aménagements de voiries pour les personnes à mobilité réduite (PMR), dans le cadre du Schéma directeur d'accessibilité, aux études et actions s'inscrivant dans le cadre des orientations du PDU (Plan de déplacements urbains).

> **Aménagement et développement du territoire**

Participation financière aux études, acquisitions foncières et aux travaux du projet de contournement sud d'Auxerre, signalétique des sentiers pédestres inscrits au Topo-guide « Auxerre et ses environs à pied », autres que ceux du PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées).

>> **Équipements culturels et sportifs**

Construction et gestion d'un nouveau centre aqua-ludique.

> COMPÉTENCES FACULTATIVES

>> **Technologies de l'information et de la communication (TIC)**

Actions tendant à favoriser l'amélioration des technologies de l'information et de la communication pour le développement économique, la desserte du territoire en communications électroniques haut et très haut débit (réalisation d'études, création d'infrastructures destinées à supporter les réseaux de communications électroniques en vue, soit de leur mise à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs par voie conventionnelle, soit de leur exploitation directe ou par délégation), animer et promouvoir, créer et exploiter les services de TIC.

>> **Soutien* à l'événementiel**

Soutien* aux actions ou manifestations qui participent, de par leur caractère exceptionnel ou par leur fréquentation, à la promotion et/ou à la valorisation de l'auxerrois.

>> **Adhésion au syndicat mixte de la fourrière animale du centre Yonne**

Participation à la construction et à la gestion d'une fourrière pour les animaux errants.

>> **À la demande des communes membres**

Prestation de service « balayage », groupements de commandes sur des thématiques communes, missions d'appui, d'assistance, de conseil des services de la communauté auprès des communes membres : commande publique, affaires juridiques, ressources humaines, etc.

* « Soutien » s'entend pour une participation financière uniquement et, exclusive de la part de la Communauté de l'auxerrois. Les communes membres concernées restent maîtres d'ouvrage de leurs projets.

CARTE

contexte > progression > stratégie

La coopération intercommunale de l'auxerrois débute le 17 mars 1973, date à laquelle elle a pris naissance sous forme de Syndicat à vocation multiple. Le 23 décembre 1993, se substituant au SIVOM, la Communauté de communes de l'auxerrois (Établissement public de coopération intercommunale) est créée. Le 16 mai 2005, conformément à la loi du 13 août 2004 Libertés et responsabilités locales, cette dernière adapte ses statuts (derniers en vigueur). Parallèlement, elle change de dénomination et devient la Communauté de l'auxerrois, par arrêté préfectoral du 20 septembre 2005. **Réunis le 18 avril 2008 à Venoy** pour l'élection de leur président, les 31 conseillers communautaires désignés par leurs conseils municipaux respectifs, élisent à la majorité absolue Guy Férez, maire d'Auxerre.

Le 1^{er} janvier 2011, vu, la délibération du conseil communautaire du 16 septembre 2010 et les délibérations concordantes de 16 conseils municipaux parmi les 19 communes membres, l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2010 porte création de la Communauté d'agglomération de l'auxerrois.

Le 1^{er} janvier 2012, vu la délibération du conseil municipal de Lindry au 25 mars 2011, sollicitant son rattachement à la l'agglomération et la délibération du conseil communautaire du 20 mai 2011 l'acceptant, l'arrêté préfectoral du 6 décembre 2011 porte l'adhésion de Lindry à la Communauté de l'auxerrois.

Le 1^{er} janvier 2013, vu la délibération du conseil municipal de Champs-sur-Yonne du 28 juillet 2011, sollicitant son rattachement à la Communauté d'agglomération, vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2011 relatif au Schéma Départemental de la Coopération intercommunale de l'Yonne, vu l'arrêté préfectoral du 09 juillet 2012 portant projet de modification du périmètre de la Communauté d'agglomération de l'auxerrois par adjonction de la commune de Champs-sur-Yonne, rattachée à la Communauté de communes du Pays Coulangeois, vu la délibération du conseil communautaire du 20 septembre 2012 émettant un avis favorable et les délibérations favorables concordantes de 19 communes* membres de la Communauté de l'auxerrois, l'arrêté préfectoral du 15 novembre 2012 porte intégration de Champs-sur-Yonne à la Communauté d'agglomération.

Communes	Habitants	Délégués
APPOIGNY	3 204	1
AUGY	1 148	1
AUXERRE	38 248	11
BLEIGNY-LE-CARREAU	311	1
BRANCHES	439	1
CHAMPS ⁵ /YONNE	1 724	1
CHARBUY	1 792	1
CHEVANNES	2 402	1
CHITRY-LE-FORT	367	1
GURGY	1 690	1
LINDRY	1 342	1
MONETEAU	3 931	2
MONTIGNY-LA-RESLE	621	1
PERRIGNY	1 195	1
QUENNE	468	1
ST-BRIS-LE-VINEUX	1 136	1
ST-GEORGES ⁵ /BAULCHE	3 585	2
VALLAN	727	1
VENOY	1 987	1
VILFARGEAU	989	1
VILLENEUVE-ST-SALVES	261	1

* Perrigny n'ayant pas pris de délibération, son accord a été réputé tacite.

[Population au 1^{er} janvier 2013 – source INSEE]

> COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS

>> **21 communes, 67 846 habitants**



FAITS MARQUANTS

services > projets > interventions

> PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

>> **Quand énergie rime avec économies!**

Pour une politique énergétique énergique!... La Communauté met au point son propre dispositif d'aides, offrant aux propriétaires de placer le peu d'argent disponible à l'endroit véritablement le plus efficace afin d'améliorer le confort thermique de leur logement. D'un minimum de 500 € à plus de 5 500 €, selon le niveau de ressource, cette aide financière s'accompagne de la visite à domicile d'un technicien et de la constitution des dossiers administratifs.

> COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

>> **Le Schéma départemental donne 21 communes à l'auxerrois**

Adopté le 19 décembre 2011 par la Commission départementale de coopération intercommunale et définitivement arrêté par le préfet le 28 décembre 2011, le Schéma départemental de coopération intercommunale de l'Yonne fait partie des 68 schémas départementaux approuvés avant la date fatidique du 31 décembre 2011. Sur une base ambitieuse, au regard du maintien d'une cohérence de vie et d'attractivité mais réaliste, afin de conserver une gestion de proximité, il attribue 21 communes à l'auxerrois.

> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

>> **L'archéologie préventive, une étape clef dans la réalisation du parc d'activité**

Étape parmi tant d'autres dans le cadre de la réalisation d'un aménagement d'envergure comme celui de la création du futur parc d'activité de 50 hectares à Appoigny, le diagnostic archéologique préventif est mené en deux temps. Du 16 avril au 22 juin sur l'ancienne partie agricole, après la reproduction des amphibiens, toujours déterminés à traverser la route malgré le va et vient constant des automobilistes sur ce secteur! Du 10 au 21 septembre, sur la partie boisée diagnostiquée en dernier, afin de ne pas gêner la reproduction de la faune sauvage.

> GENS DU VOYAGE

>> **Ensemble, chacun chez soi**

Relever le défi de l'aménagement et de l'image du territoire se révèle être une bonne occasion de se mobiliser autour de la problématique d'accueil des gens du voyage dont le souci majeur reste la discrimination. L'équilibre du territoire sera d'autant plus préservé que chacun y trouvera sa place. Alors même si cela met la citoyenneté à l'épreuve, Communauté et communes se doivent de prendre en compte l'accueil des familles sédentarisées et des gens du voyage. Mai 2012, sur 117 personnes qui vivent « route de Lyon », tous bénéficieront d'un vrai logement pour la plupart de type Habitat adapté.

> EAU POTABLE

>> **Contrat de fourniture d'eau : qualité à la hausse et prix en baisse**

Après plus d'un an de négociation du nouveau contrat d'eau potable, les délégués communautaires peuvent se targuer d'avoir obtenu ce qu'ils souhaitaient : un meilleur niveau de services à un coût inférieur. En baisse de manière significative pour la satisfaction de tous, le nouveau contrat conclu pour 10 ans avec Lyonnaise des eaux permet un meilleur contrôle de son intervention au quotidien sur le réseau. Plus responsable, il engage cette dernière sur un certain nombre d'objectifs : qualité, sécurisation, prévention mais aussi amélioration des relations avec les usagers.

> PLAN CLIMAT-ENERGIE TERRITORIAL

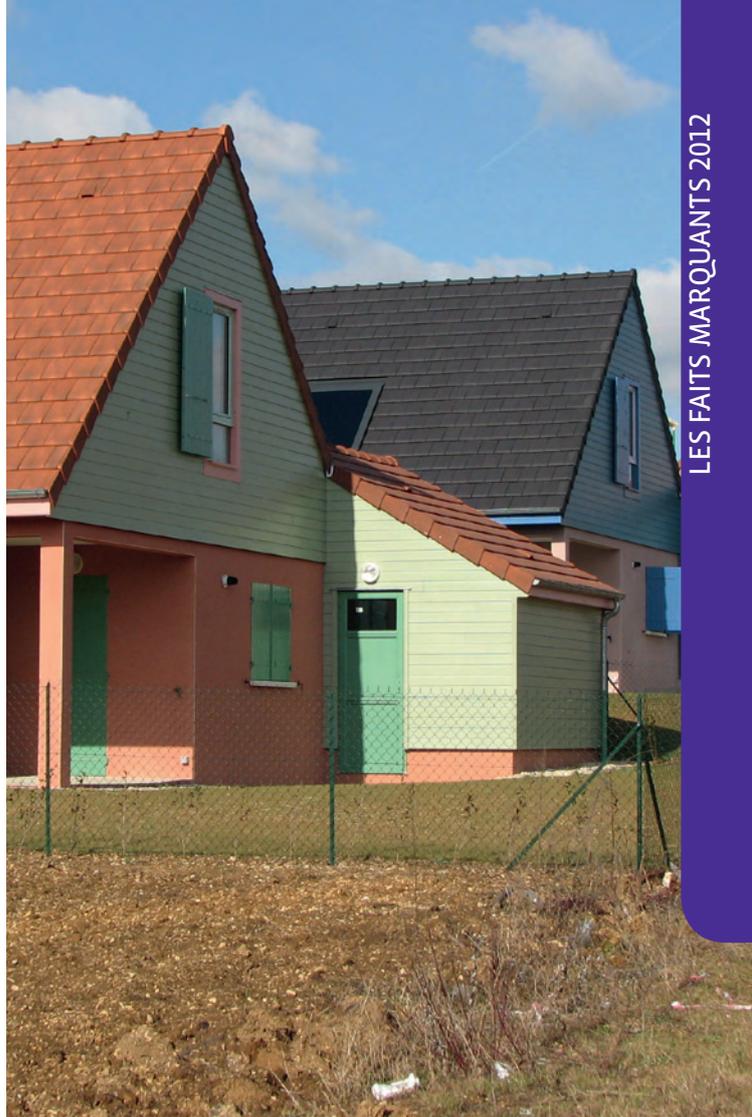
>> **Pleins feux sur l'auxerrois**

Accompagnés par la Ville d'Auxerre et la Communauté de l'auxerrois, habitants, monde économique et administrations sont invitées à relever le défi du changement climatique et cela ne s'avère pas insurmontable. Point d'étape de l'élaboration du PCET de l'auxerrois, le premier forum grand public Plan climat-énergie territorial se déroule le 6 décembre 2012, jalonné de rencontres, débats, éclairages et ateliers tour à tour animés par des élus, des professionnels et Sylvain Allemand, journaliste spécialiste des questions environnementales.

> TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

>> **Je participe, je circule autrement que seul dans ma voiture et je gagne!**

Transporter moins et mieux! À l'occasion de la Semaine de la mobilité, rendez-vous et challenge invitent salariés et entreprises à se questionner sur la façon dont chacun se déplace. 26 470 actifs habitent dans la Communauté tandis que 9564 supplémentaires entrent chaque jour dans l'auxerrois pour y travailler... Partir des chiffres aide à mieux cerner l'importance de l'opération "Au travail sans ma voiture" qui réunit Communauté et Chambre de commerce et d'industrie. Deux jours durant lesquels on est fortement incités à partir travailler comme on le souhaite, mais certainement pas seul au volant de son automobile chérie.



RESSOURCES HUMAINES

organisation > adaptation > ressources

Le service des Ressources humaines encadre la vie administrative des agents communautaires. Du recrutement au départ en retraite, l'ensemble des actes et des moyens mis en œuvre pour le personnel est géré par deux agents. Les missions principales sont la gestion du déroulement de carrière, des absences, des paies, des arrivées et des départs, de la santé et de la sécurité au travail, des formations, du dialogue social, et de la masse salariale. En quelques chiffres pour 2012 le service a géré 3 775 352 € en charges de personnel, 110 paies par mois en moyenne, plus de 200 arrêtés et contrats de travail, et 180 courriers divers.

> EFFECTIF

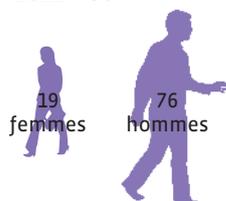
>> Une situation stable

Au 31 décembre 2012 la Communauté comptait 95 agents sur emplois permanents, soit 6 agents de plus qu'en 2011. Les effectifs restent relativement stables par rapport à 2010. Il est à noter la très faible représentation des femmes et la part importante de la filière technique dans les effectifs. Ce qui s'explique par la part que représente le service de la collecte des ordures ménagères dans l'effectif global.

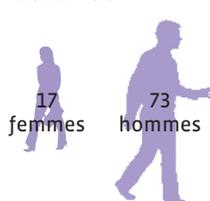
> Répartition de l'effectif	Total agents	Hommes	Femmes
Effectif total en activité	95	76	19
Titulaires à temps complet (100%)	89	71	18
Non titulaires à temps complet (100%)	6	5	1
Positions particulières	2	-	-
Détachement	1	-	-
Disponibilité	1	-	-
Filière administrative	20	7	13
Filière technique	73	68	5
Filière culturelle	1	1	-
Filière animation	1	-	1

> Effectif par sexe

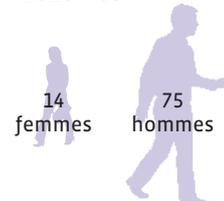
>>> 2012 > 95



>>> 2011 > 90

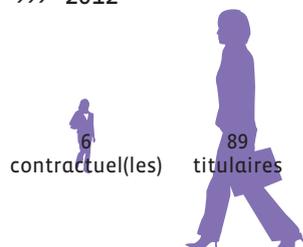


>>> 2010 > 89

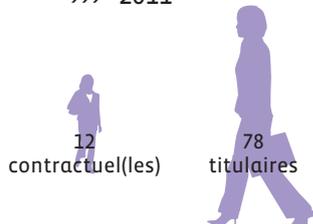


> Effectif par statut

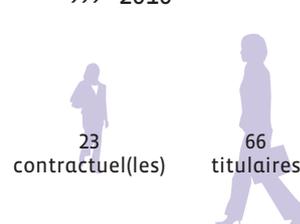
>>> 2012



>>> 2011



>>> 2010



> **Effectif des non-titulaires par cause de recrutement (12 en 2011)**

La part des agents sous contrat, à laquelle il convient d'ajouter ceux en intérim, représente 23 % des effectifs. À noter que seuls les agents sur postes vacants et sur postes de catégorie A sont comptabilisés dans les emplois permanents.

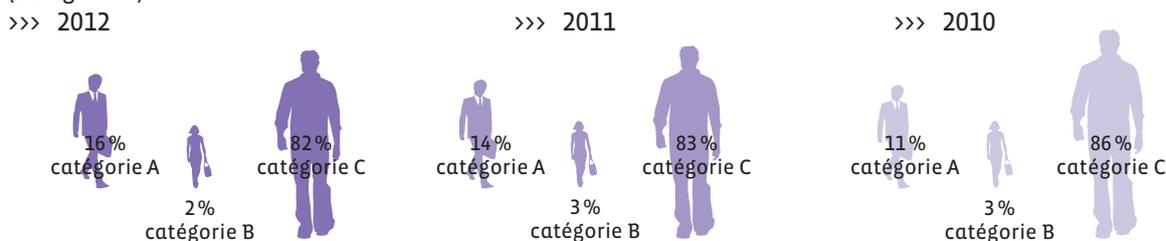


> **Effectif par filière**



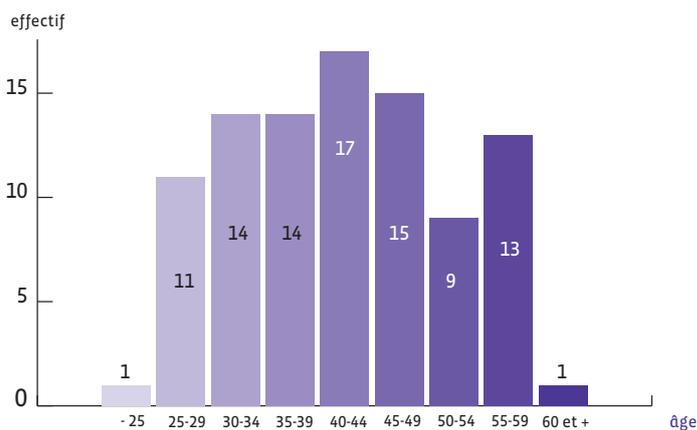
> **Effectif par catégorie**

Il faut relever le nombre important d'agents de catégorie C et la faible part de l'encadrement intermédiaire (catégorie B).



> **Effectif par âge**

La population des agents communautaires est relativement jeune par rapport aux moyennes nationales. Les 30-49 ans représentent 63% des effectifs (55% en 2011). Il faut noter que 15% des effectifs connaîtront un départ en retraite dans les 5 ans à venir.



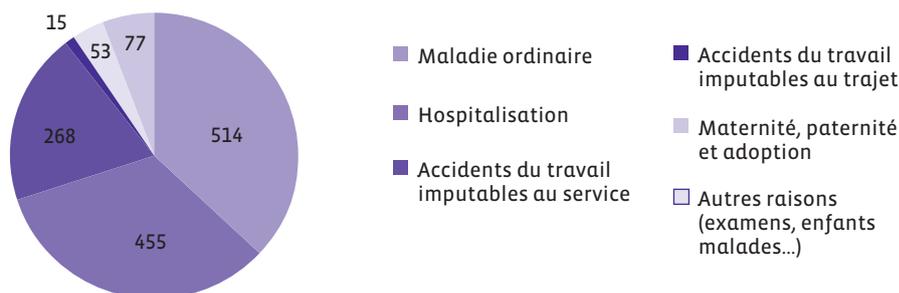
> ABSENTÉISME

>> **Un taux inférieur à la moyenne nationale**

Le taux d'absentéisme* est égal à 6,5% (7% en 2011), ce qui traduit la bonne situation de la Communauté au regard des moyennes nationales en ce domaine. Mais il convient de remarquer une hausse significative des absences pour maladie ordinaire par rapport à 2010.

*Le taux d'absentéisme se calcule par le rapport du nombre de jours de travail perdus sur le nombre de jours de travail disponibles, le tout multiplié par 100.

> **Absentéisme total par cause en jours**



> RÉMUNÉRATION DES AGENTS

>> **Une moyenne plus faible que le niveau national**

La rémunération moyenne des agents communautaires est plus faible que la rémunération moyenne nationale de la fonction publique territoriale. La situation sociale générale s'améliore mais la catégorie des plus bas salaires présente les difficultés que l'on retrouve au niveau national : le gel du point d'indice et le resserrement des grilles indiciaires limitent l'évolution du pouvoir d'achat. La révision du régime indemnitaire et les recrutements expliquent l'essentiel de l'évolution de la masse salariale.

> Répartition par statut	Titulaires	Non titulaires	2012	2011
Rémunération brute	1 706 039 €	331 879 €	2 037 918 €	1 887 704 €
Dont indemnités	528 739 €	60 955 €	589 694 €	488 458 €

> DÉROULEMENT DE CARRIÈRE

>> **Une dynamique bien présente**

> **Départs en 2012** : 1 départ en retraite.

> **Arrivées en 2012**

3 mises en stage directes

4 recrutements contractuels

9,5 équivalents temps plein pour les remplacements* et accroissement d'activité

*Le remplacement de titulaires est comptabilisé comme une arrivée mais n'apporte pas d'agent supplémentaire dans l'effectif global.

> **Déroulements de carrière**

5 titularisations de stagiaires

5 mises en stage

4 mises en stage de non-titulaires

23 avancements d'échelon

10 avancements de grade

1 promotion interne

À noter : 7 agents ont été lauréats de l'examen professionnel d'adjoint technique et 1 du concours d'attaché territorial.

> ACTION SOCIALE, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

>> Un budget en hausse

L'action sociale regroupe la participation aux mutuelles de prévoyance santé, les prestations sociales diverses et la participation au Comité d'action sociale. Elle représente un coût de 534 € par agent (307 € en 2011). Le taux de travailleurs handicapés est de 4,05 % (2,2 % en 2011). Pour rappel, le taux légal est fixé à 6 %, c'est pourquoi l'établissement apporte une contribution au FIPHFP à hauteur de 5 250 €. Les dépenses en matière d'hygiène et de sécurité (vêtements, pharmacie, matériel...) s'élèvent à 210 € par agent. 14 accidents du travail ont été signalés en 2012 (9 en 2011).

> FORMATION

>> Une forte participation de la catégorie C

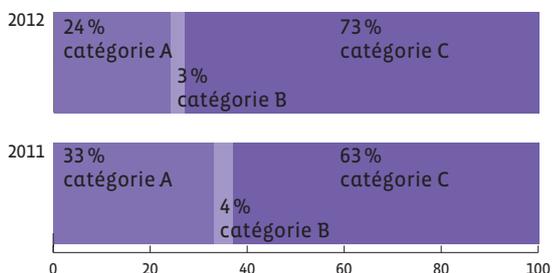
Le nombre d'agents ayant participé à une ou plusieurs actions de formation est de 55 sur 95 pour un total de 314 jours de formation. Ces chiffres sont en forte hausse par rapport à 2011.

Il s'agit d'une situation exceptionnelle qui s'explique par la nouvelle réglementation en matière de conduite des véhicules poids lourds (5 jours de formation obligatoires tous les 5 ans pour actualiser le permis poids lourds). D'où la très bonne représentation des agents de catégorie C et particulièrement les chauffeurs dans le nombre d'agents ayant bénéficié des formations.

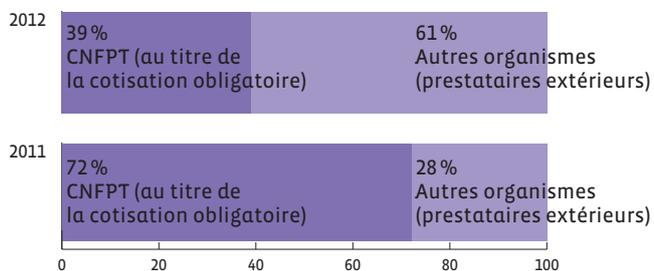
> Répartition du nombre de jours de formation

	2011	2012
Nombre total de jours de formation	138	314
Agents de catégorie A	45	74
Agents de catégorie B	6	12
Agents de catégorie C	87	228
Nombre moyen de jours de formation par agent	1,5	3,3
Agents de catégorie A	3,5	4,9
Agents de catégorie B	2	6
Agents de catégorie C	1,2	2,9
Nombre d'agents ayant participé à au moins une action de formation	37	55
Agents n'ayant suivi aucune formation	53	40

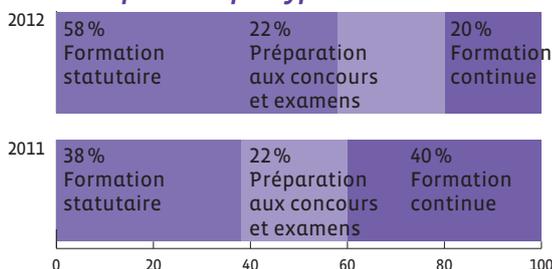
> Répartition des jours de formation par catégorie



> Répartition des dépenses par organisme



> Répartition par type de formation



Le coût de la formation représente environ 1,5 % de la masse salariale, soit 180 € par jour de formation et 595,04 € par agent.

BUDGET

dépenses > ressources > moyens > ambitions

Le passage en agglomération venu améliorer ses marges de manœuvre financière, forte de la mise en place de politiques publiques dont on peut voir les effets positifs sur le territoire, la Communauté renforce son intervention.

En 2012, l'agglomération se prépare à accueillir le Très haut débit... « pour faire de l'auxerrois ce que j'appelle un territoire de la connaissance, en tout cas un territoire numérique. Une modernité dont nous ne pouvons pas nous passer aujourd'hui. Il est heureux que ce déploiement ne se limite pas à Auxerre, mais qu'il concerne à terme, l'ensemble de l'auxerrois qui, deviendra ainsi, l'unique territoire complètement fibré du département ».

L'agglomération souhaite se doter d'un schéma d'accueil des entreprises. Elle étudie l'opportunité de développer un hôtel d'entreprises, afin notamment de « faire la jonction entre le passage à la pépinière d'entreprises et le moment où les jeunes créateurs disposent des moyens de s'installer dans leurs propres murs ».

L'agglomération, exemplaire en matière de collecte et de recyclage dans le département et au-delà, se dote de nouvelles filières de valorisation. Elle

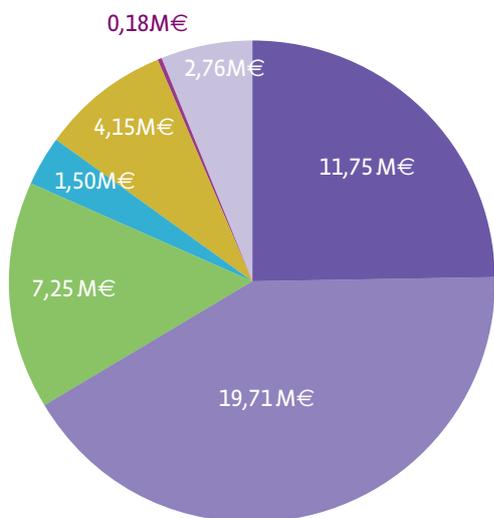
équipe les grands quartiers d'Auxerre de colonnes multi-flux semi-enterrées et étudie la mise en œuvre de la Redevance spéciale.

L'agglomération nourrit son Programme local de l'habitat. « Elle offre son soutien aux bailleurs sociaux dans leurs opérations de construction et de rénovation. Elle intervient en faveur des propriétaires privés, par le biais de la lutte contre la précarité énergétique, en proposant une aide technique et financière à ceux qui souhaitent se lancer dans les travaux. Elle facilite aussi l'accession à la propriété des jeunes ménages sur le territoire ».

Enfin en 2012, l'agglomération met en œuvre cette grande mission de service public qu'est l'organisation des transports qui maillent et innervent le territoire. « Dans des conditions qui ne donnent pas toujours satisfaction parce qu'elle privilégie l'intérêt général à l'intérêt particulier, préférant transporter le plus grand nombre alors que chacune souhaiterait un bus à porter de main ou de pied. J'en conviens ».

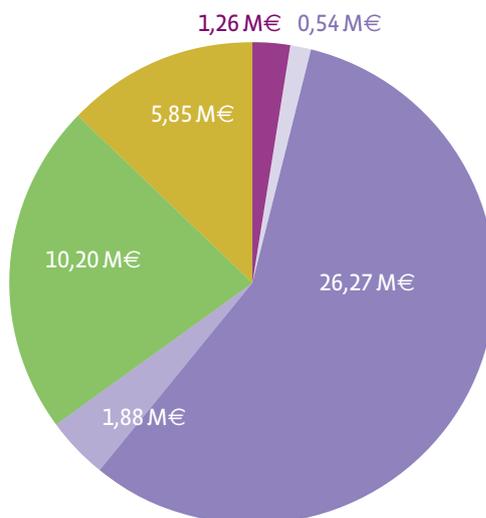
Extrait de l'interview de Guy Férez, président de l'agglomération (avril 2012).

> PRINCIPALES RECETTES
 >> **Près de 47,3 millions d'€**



- État
- Fiscalité directe locale
- Déchets
- Eau potable
- Transports
- Tourisme
- Autres

> PRINCIPALES DÉPENSES
 >> **Près de 46 millions d'€**



- Développement économique et promotion du territoire
- Services généraux
- Reversement de fiscalité
- Développement durable et valorisation de l'environnement
- Développement urbain et solidaire
- Solidarité communautaire

« La Communauté a trouvé un rythme, une vitesse qui lui permet à l'échelle de notre département de se positionner comme un territoire de performance et de projets ».

>> **Détail des principales recettes**

ÉTAT	11,75 M€	EAU POTABLE	1,5 M€
> Dotation globale de fonctionnement	2,85 M€	> Surtaxe	1,50 M€
> Dotation de compensation des groupements de communes	6,50 M€	TRANSPORTS	4,15 M€
> Dotation de compensation de la réforme de la Taxe professionnelle	1,74 M€	> Versement transport	3,49 M€
> Autres	0,66 M€	> Dotation de l'État pour les transports scolaires	0,28 M€
FISCALITÉ DIRECTE LOCALE	19,71 M€	> Participation de la Ville d'Auxerre au fonctionnement des navettes en centre-ville	0,18 M€
> Entreprises [Contribution économique territoriale]	11,58 M€	> Divers	0,20 M€
> Ménages [Taxes d'habitation et foncier non bâti]	8,13 M€	TOURISME	0,18 M€
DÉCHETS	7,5 M€	> Taxe de séjour	0,18 M€
> Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	6,36 M€	AUTRES	2,76 M€
> Soutien au tri et reprise des matériaux	0,89 M€	> Récupération de la TVA	0,47 M€
		> Emprunts d'équilibre	0,60 M€
		> Divers	1,69 M€

>> **Détail des principales dépenses**

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PROMOTION DU TERRITOIRE	1,26 M€	SERVICES GÉNÉRAUX	1,88 M€
> Masse salariale	0,07 M€	> Masse salariale	0,65 M€
> Parcs d'activités et immobilier d'entreprises		> Charges générales	0,40 M€
Fonctionnement	0,17 M€	> Investissement	0,13 M€
Investissement	0,53 M€	> Divers	
> Aéroport [fonds de concours]	0,05 M€	Contribution aux syndicats	0,21 M€
> Tourisme		Anuité dette tous budgets	0,29 M€
Subvention	0,26 M€	Autres	0,20 M€
Reversement de la Taxe de séjour	0,18 M€	DÉVELOPPEMENT DURABLE ET VALORISATION DE L'ENVIRONNEMENT	1,88 M€
SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE	0,54 M€	> Masse salariale	2,72 M€
> Dotation de solidarité communautaire	0,27 M€	> Déchets	
> Petite enfance		Fonctionnement	4,32 M€
Participation aux projets des communes	0,08 M€	Investissement	0,41 M€
> IUT d'Auxerre-Dijon		> Eau potable	
Fonds de concours à la Ville d'Auxerre	0,03 M€	Fonctionnement	0,35 M€
> Communes à faible potentiel fiscal		Investissement	2,35 M€
Fonds de concours	0,05 M€	> Divers	0,05 M€
> Offre musicale et culturelle soutien aux communes	0,04 M€	DÉVELOPPEMENT URBAIN ET SOLIDAIRE	5,85 M€
> Mise en conformité des PLU des communes avec le PLH et le Programme annuel d'accessibilité des bus	0,07 M€	> Masse salariale	0,34 M€
REVERSEMENT DE FISCALITÉ	26,27 M€	> Habitat / PLH / ANRU	0,33 M€
> Attribution de compensation aux communes	22,10 M€	> Relogement des sédentaires	0,06 M€
> Contribution aux Fonds nationaux de garantie	4,17 M€	> Aires d'accueil des gens du voyage	0,36 M€
		> CUCS et divers [dont subventions]	0,35 M€
		> Transports	
		Contribution à Auxerrois mobilité	4,30 M€
		Autres charges et investissement	0,11 M€



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

innovation > stratégie > attractivité

Préoccupation majeure de l'intercommunalité, le renforcement de l'attractivité du territoire s'appuie sur une vision prospective qui nécessite la mise à disposition et la mise en œuvre d'outils tels que le Schéma d'accueil des entreprises, le Contrat d'agglomération, le déploiement du Très haut débit ou l'aménagement de parcs d'activité. Autant d'études et de dossiers complémentaires constituant les étapes préalables au développement économique de l'auxerrois, à la création, au maintien et au redéploiement d'activités existantes dans le but de pérenniser les emplois en place.

> SCHÉMA DE DISPOSITIFS IMMOBILIERS D'ENTREPRISES

>> **Une stratégie et des outils au service d'un objectif : l'attractivité**

Lancée en 2011, l'étude relative à la réalisation d'un schéma des dispositifs immobiliers susceptibles d'accompagner le développement des entreprises sur le territoire se poursuit en 2012. Objectif : établir la vision prospective et stratégique de l'évolution de l'immobilier d'entreprise afin de structurer et renforcer le tissu économique du territoire.

Animée par le bureau d'études Katalyse, la démarche associe les partenaires du développement économique. Elle comprend : la réalisation d'un diagnostic de l'offre et de la demande en immobilier d'entreprises, la présentation de divers scénarios de Schémas de dispositifs immobiliers et la définition du scénario final, présenté en séance du bureau communautaire le 7 décembre 2012.

Il est notamment préconisé, la création d'une offre permanente de type « bâtiment relais » et d'une éventuelle offre publique temporaire de type « hôtel d'entreprises ». Deux produits d'appel qui contribueront, d'une part à diminuer progressivement l'inadéquation constatée entre l'offre et la demande d'immobilier d'entreprises endogènes; d'autre part à favoriser une dynamique d'accueil pour des entreprises exogènes.

> CONTRAT D'AGGLOMÉRATION 2010-2013

>> **Des actions pour servir les ambitions du territoire**

Signé le 10 septembre 2010, le Contrat d'agglomération organise les interventions de l'Etat, la Région et le Département autour du projet de territoire défini par la Communauté jusqu'au 31 décembre 2013.

Sur la période contractuelle 2009-2013, chacun des partenaires, en accord avec ses priorités, soutiendra le programme pluriannuel d'actions de la Communauté qui comprend :

- > *L'aménagement numérique haut débit et Très haut débit*
- > *La création d'une scène départementale pour l'enfance et la jeunesse*
- > *L'aménagement d'un pôle environnemental*
- > *La création de résidences hôtelières étudiantes*
- > *Le soutien à l'élaboration du Programme local de l'habitat (PLH)*
- > *Le soutien à l'élaboration du Plan de déplacements urbains (PDU)*
- > *L'aménagement des quais de l'Yonne rive droite et rive gauche entre les ponts Paul Bert et Jean Moreau à Auxerre*
- > *La création, l'extension et la requalification des parcs d'activités d'intérêt communautaire*

L'État, au titre du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT), soutiendra les opérations du contrat d'agglomération, dans la limite d'une enveloppe potentiellement mobilisable de 800 000 €.

Le Conseil régional de Bourgogne réserve, dans le cadre du volet « agglomération » de sa politique territoriale, une enveloppe globale de 3 260 000 €.



Le Conseil général de l'Yonne interviendra comme partenaire financier des opérations reprises au sein de ce contrat sur la base d'une mobilisation des aides sectorielles existantes.

L'Union européenne interviendra à travers le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE) ou le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), mobilisables selon les aspects du projet de territoire.

› SYSTÈME D'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE

›› *Renseigner, traiter et exploiter
les ressources*

Afin de mutualiser l'acquisition des données graphiques et alphanumériques et de les fiabiliser par une mise à jour permanente, en les publiant via un portail Web (plateforme Internet), en 2012, la Communauté se lance dans la mise en place d'un outil informatique collaboratif de type Système d'information géographique. Un travail de collecte des données auprès des partenaires et prestataires est engagé.

› DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

›› *L'auxerrois hissé au rang des grands*

Essentiel à la politique de développement, de compétitivité et de l'innovation, la desserte du territoire par les réseaux numériques constitue un enjeu majeur.

Avril 2010, le conseil communautaire approuve un scénario de déploiement d'un réseau de fibre optique sur le territoire ainsi que le montage juridique relatif à sa réalisation et son exploitation, le premier semestre 2012 devant être consacré à la procédure de délégation de service public devant aboutir au choix d'un délégataire.

Mais, suite à l'Appel à manifestation d'intentions d'investissements (AMII) lancé par le Premier ministre à l'été 2011, France télécom Orange dévoilait son programme de développement de ses réseaux Fiber to the home (FTTH) à l'échelle nationale, informant fin 2011, le président de la Communauté, de son projet de déployer un réseau FTTH dans les 19 communes du territoire (périmètre de l'agglomération à la date de la réponse de l'AMII).

Fort de cette annonce, début 2012, le président rencontre France télécom Orange qui confirme sa volonté de s'engager sur ses fonds propres, lancer

les travaux dans les différentes communes de façon échelonnée d'ici fin 2015, couvrir 100% de la population de l'agglomération en 5 ans (locaux résidentiels, professionnels, entreprises et sites publics), sans trou de couverture, sauf difficultés techniques telles que définies dans le Programme national Très haut débit.

Ce réseau FTTH se réalisera conformément aux dispositions réglementaires publiées par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) et sera ouvert à tous les opérateurs de service. Il permettra au client de choisir le fournisseur d'accès à Internet (FAI) de son choix.

Dans ce contexte, la Communauté et France télécom Orange, opérateur ont souhaité in fine contractualiser leur collaboration via une Convention cadre et fixer les engagements respectifs de l'Opérateur ainsi que de la Communauté de l'auxerrois.

Cette convention a été élaborée conjointement par les services de la Communauté et ceux de France Télécom au cours du premier semestre 2012.

Par délibération en date du 21 juin 2012, le Conseil communautaire autorise le président de la Communauté à signer le 28 novembre 2012 avec Bruno Janet, directeur des Relations avec les collectivités locales chez France télécom, une convention cadre fixant les engagements respectifs des deux parties. La Communauté qui, dans la limite de ses compétences dévolues par les lois et règlements doit faciliter sur son territoire le déploiement du réseau de communications électroniques, financé intégralement par France télécom Orange qui en outre en assure la maintenance, l'entretien et le renouvellement.

Pour la bonne application du Code des postes et communications électroniques, la Communauté de l'auxerrois reste neutre par rapport à l'ensemble des opérateurs de réseaux, investisseurs privés actuels ou potentiels qui, le cas échéant, seraient amenés à déployer leur réseau sur son territoire. Ce faisant, par délibération en date du 21 juin 2012, elle déclare sans suite la procédure de délégation de service public engagée antérieurement à l'AMII pour la construction de son propre RIP (Réseau d'initiative public).





> PARC D'ACTIVITÉ À APPOIGNY

>> *Le plus grand des projets étudiés dans l'auxerrois*

En 2006, la Communauté répertorie les terrains [50 à 115 hectares] bien placés par rapport aux axes de communication et susceptibles de répondre aux critères d'aménagement de parcs d'activité. Une programmation est établie. Destinées à tester la pertinence et la faisabilité de plusieurs projets, les études préalables sont lancées, et notamment à Appoigny sur des terrains réservés au développement économique depuis 1995 par le Plan d'occupation des sols de la commune (1981).

> *Chiffres clefs*

- > **20 millions d'€**, coût prévisionnel de l'opération.
- > **1,5 million d'€**, subventions escomptées.
- > **13,5 millions d'€**, vente des terrains (aux entreprises).
- > **5 millions d'€**, restent à charge de la Communauté de l'auxerrois (abondé par emprunt et autofinancement).
- > **1 225 emplois à terme**, selon ratio prévisible de 35 emplois à l'hectare.
- > **50 ha**, emprise de l'opération.
- > **35 ha**, surface commercialisable.
- > **15 ha**, surface non commercialisable [espaces verts publics, voiries publiques internes dont piétons et deux roues, stationnement]

> *Principales étapes du projet*

- > **25 mars 2009**, déclaration d'utilité publique.
- > **Bilan 2010**, acquisition de 194 parcelles (sur 355) représentant une surface de 264 131 m² (492 423 m² au total) soit 443 140 €.
- > **15 avril 2011**, marché public « Missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de la Zone d'aménagement concertée du Parc d'activité à Appoigny » adjudiqué **le 8 septembre 2011**, au groupement EGIS France, Ateliers villes et paysages, Habitat conseil et recherche, ID conseils ingénierie et développement (75) pour un montant de 366 625 € HT.
- > **28 octobre 2011**, arrêté préfectoral de notification d'un Diagnostic archéologique commandé au Service régional d'archéologie de Bourgogne.
- > **1^{er} décembre 2011**, première réunion de travail avec le groupement de maîtrise d'œuvre.

> **Étapes 2012**

> **19 mars 2012**

Arrêté préfectoral d'autorisation des agents de l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) de pénétrer dans les propriétés publiques et privées closes ou non closes incluses dans le périmètre d'aménagement du futur parc.

> **16 au 20 avril 2012 et 2 mai au 5 juin 2012**

Réalisation du Diagnostic archéologique préventif sur la partie agricole du site.

> **Avril / mai 2012**

Rencontres avec la Société forestière (filiale de la Caisse des dépôts) au sujet du défrichement de certaines parties boisées du projet.

> **Juin / juillet 2012**

Lancement d'un marché de « Travaux forestiers ».

> **10 juillet 2012**

Comité de pilotage : validation de la phase esquisse du projet proposé par le maître d'œuvre EGIS France.

> **8 août 2012**

Point d'avancée du dossier avec la Ligue de protection des oiseaux de l'Yonne.

> **27 au 31 août 2012**

Travaux forestiers par la société BON (89).

> **3 au 14 septembre 2012**

Réalisation du Diagnostic archéologique préventif sur la partie forestière du site par les services de l'INRAP.

> **13 septembre 2012**

Réunion dossier Loi sur l'eau avec le Service de la police de l'eau de la DDT89 (Direction départemental des territoires), le maître d'œuvre EGIS et le bureau d'études SAGE ENVIRONNEMENT.

Novembre / décembre 2012, marché de « définition, mise en œuvre, suivi et évaluation des mesures compensatoires en faveur des zones humides et d'espèces protégées ».

> CENTRE D'AFFAIRES À AUXERRE

>> **Plateforme locale d'accueil des jeunes entreprises**

Réponse adaptée aux porteurs de projets en matière de création d'entreprise, le Centre d'affaires des Boutisses propose des locaux avec des baux adaptés sur 600 m² de superficie modulable, pour des lots variant de 40 à 150 m².

> **État des entreprises en place au 31 décembre 2012**

> API RESTAURATION

Restauration collective | 79 m²
Entrée : 01/08/2009 | Sortie : 31/07/2018

> TFC

Téléphonie, réseaux et sécurité | 39 m²
Entrée : 15/12/2008 | Sortie : 31/10/2019

> BEREST

Etudes voirie, assainissement, environnement... | 59 m²
Entrée : 15/12/2008 | Sortie : 31/10/2019

> MYSUN

Energies renouvelables | 61 m²
Entrée : 10/09/2012 | Sortie : 09/08/2014

> DKR

Distribution de déchets valorisés | 79 m²
Entrée : 01/06/2012 | Sortie : 30/04/2014

> DOMISANTE AIR PRODUCTS

Fourniture de gaz médicaux et de services d'assistance médicale à domicile | 84 m²
Entrée : 01/10/2007 | Sortie : 31/05/2012



TOURISME

e-tourisme > marché > porte d'entrée

> CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

>> Un bilan mitigé

103 474 demandes de renseignements physiques ou numériques, par téléphone, mail ou courrier (hors réseaux sociaux) sont enregistrées en 2012 contre 109 399 en 2011, soit une baisse de 5%. Cette variation ne reflète pourtant pas nécessairement l'évolution de la fréquentation touristique, mais plutôt des changements de comportements des touristes.

Les demandes physiques représentent 17,5% des demandes totales. Elles sont en diminution de 25% après une hausse de 4,8% en 2011 et une forte hausse de 21,5% en 2010. L'année 2012 marque donc un point d'arrêt à cette progression constante constatée depuis de nombreuses années.

Une année complexe : un contexte économique difficile, un printemps très maussade, des élections présidentielles, des travaux sur les quais, expliquent très certainement cette baisse de fréquentation.

66% des visiteurs sont de nationalité française et 34% sont de nationalités étrangères.

Parmi les étrangers, les nationalités les plus représentées sont :

- > les Pays Bas (19,5 %) avec 1212 demandes contre 17 % en 2011,
- > l'Allemagne (18,4 %) avec 1142 demandes contre 16,5 %,
- > la Grande Bretagne (14,2 %) avec 884 demandes contre 14,5 %,
- > la Belgique (11,7 %) avec 729 demandes,
- > les Américains (7,5 %) avec 464 demandes,
- > les Italiens (6,9 %) avec 428 demandes et
- > les Suisses (3,8 %) avec 235 demandes.

Au total, une trentaine de nationalités visitent notre région.

Comme en 2011, la répartition de la fréquentation entre les deux points d'accueil s'équilibre. Autant de demandes se font sur les quais (9 055) qu'en centre-ville (9 094), alors qu'en 2010 encore plus de la moitié des demandes se faisaient sur les quais (54%). À la mise en place du bureau en centre-ville en 2004, seulement un tiers des demandes se faisaient sur ce site.

Point positif, les demandes numériques continuent de progresser. Les connexions sur le Net représentent 82% des demandes, en hausse de 2%. Elles s'élèvent à 82 211 visiteurs uniques en 2012 contre 80 905 en 2011, soit une moyenne de 6 850 visiteurs uniques par mois. Au total, plus de 100 nationalités de visiteurs sont identifiées. Après la France, on retrouve en tête la Belgique, l'Allemagne, la Grande Bretagne, la Suisse, les États-Unis, l'Italie, les Pays Bas, le Canada et l'Australie.

> BOÎTE À OUTILS

>> Site internet, visites guidées, locations de bateaux électroques...

> Site, clip et compagnie!

Followers, e-réputation, home page ou mobinautes... sont des mots qui chantent pour qui connaît les ficelles du marché touristique... En raison de quoi en 2012, l'Office de tourisme d'Auxerre et de l'auxerrois mise sur le développement numérique.

Pour rappel, les connexions sur le Net représentent 82% des demandes [82 211 visiteurs], en hausse de 2%.

Reconnu pour être l'outil le plus utile pour se montrer à la France entière, l'Europe, voire même le monde, le nouveau site Internet (dont la dernière version datait de 2005) est dorénavant consultable dans sa version adaptée depuis un téléphone mobile. Un site intuitif, fonctionnel et largement illustré que l'Office a souhaité connecter à une multitude de fans via les réseaux sociaux (facebook et Twitter), afin d'échanger en live, sur les bons plans de la région (www.ot-auxerre.fr).

L'information touristique dépasse les frontières, aussi le point d'accroche de ce nouvel outil devient « Auxerre en Bourgogne ». L'autre clef est bien entendue événementielle, avec la présentation en home page de l'actualité de la région et d'un agenda avec moteur de recherche. Une panoplie que l'Office de tourisme a complété par un clip publicitaire pédagogique sur la vie dans l'auxerrois intitulé : « 1'30 de bonheur ».

› **À bord du Voyageur**

Pour sa quatrième saison de mise en activité, le Voyageur effectue 90 voyages et transporte 1819 personnes contre 2021 voyageurs en 2011, soit une baisse de 11%. Le chiffre d'affaires généré est de 7939 € contre 8602 € en 2011, soit une baisse de 7,5%.

› **Suivez le guide**

Au total, 666 personnes contre 787 personnes en 2011, assistent à 97 visites guidées organisées durant toute l'année par le Pôle Arts et patrimoine de la Ville d'Auxerre, les mardis, vendredis, samedis et dimanches et en basse saison uniquement les week-ends. En été, l'Office de tourisme commercialise 33 visites découvertes d'Auxerre contre 38 en 2011 et rassemblent 232 personnes contre 396 en 2011. Le chiffre d'affaires s'élève à 2494 € HT contre 3516 € en 2011, soit - 29 %.

› **Bateau sur l'eau**

En 2012 la location des bateaux électriques débute mi-avril et prend fin en septembre, de la demi-heure à la journée. 608 locations sont effectuées, soit - 18 % par rapport à 2011 (742 locations) mais une hausse de 21 % par rapport à 2010 (503 locations). Le chiffre d'affaires de cette activité s'élève à 10 716 € HT, soit - 22,5 % par rapport à 2011.



> CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL

>> La marge de l'Office de tourisme en progression

Si l'Office de tourisme accueille 5 467 personnes, contre 5 503 en 2011, le nombre de groupes augmente de 5,5% (191 en 2012 contre 181 en 2011). Mais constitués auparavant de 30 personnes en moyenne, ils n'en comptent plus désormais que 28. Le chiffre d'affaires lié à l'activité du Service Groupes, est en baisse (-7%), 221 500 € en 2012. Il reste cependant satisfaisant.

Les recettes liées à la vente de prestations touristiques sont en diminution de 10,4% (171 105 €). Cette chute est due essentiellement à une baisse conséquente des recettes liées à l'hébergement. Le chiffre d'affaires passe de 69 621 € à 43 437 € (-38%) pour deux raisons essentielles : dans un souci de compétitivité, la marge de l'Office de tourisme appliquée sur le prix des nuitées passe de 10% à 8%, sachant que majoritairement, les clients réservent dorénavant directement sur Internet.

Les visites de sites et monuments touristiques accusent également une baisse de 15,9%.

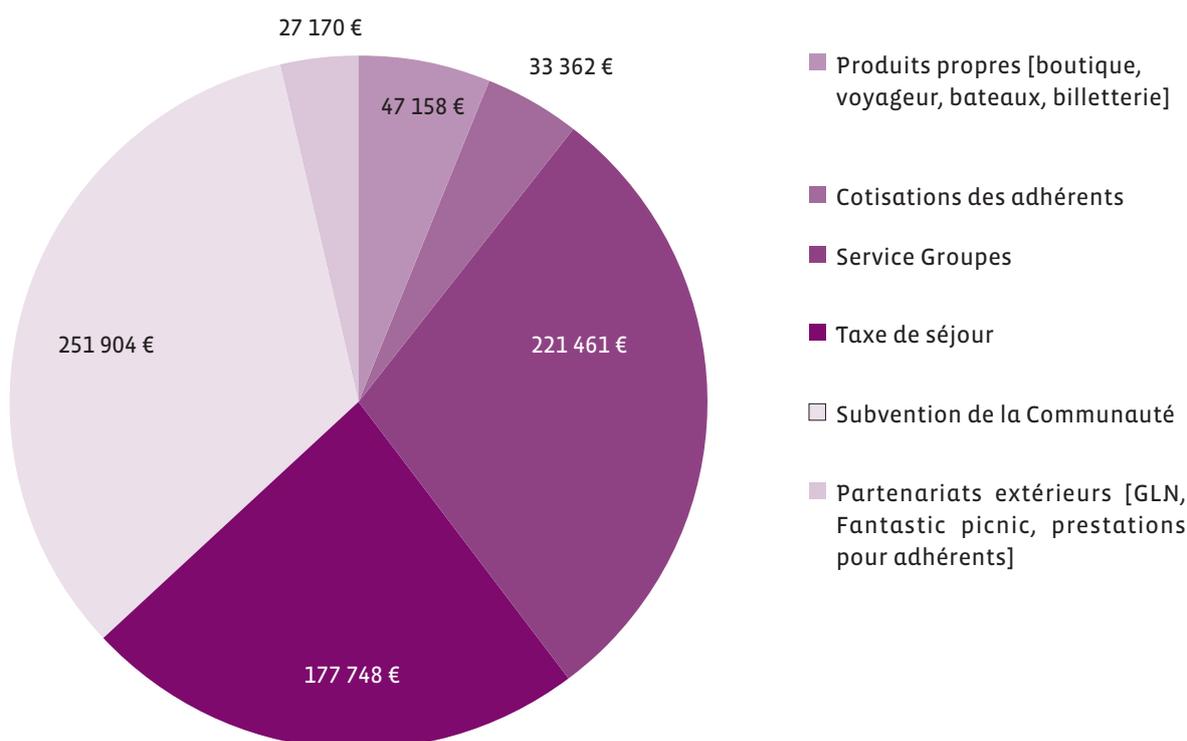
Les ventes de croisière sont aussi en diminution -30% par rapport à 2011. Ce chiffre ne signifie pas pour autant une baisse d'activité dans ce secteur, toujours très prisé par la clientèle de troisième âge mais que la société des Bateaux touristiques, jouit d'une grande notoriété auprès du grand public et des professionnels du tourisme qui prennent bien souvent des contacts directs pour organiser leurs sorties.

Fort heureusement, d'autres prestations affichent des hausses record. Les dégustations de vins et de produits du terroir en premier lieu, avec une hausse de 54%, puis les repas dont les recettes ont augmenté de 5,9%. Enfin, les recettes apportées aux Guides de l'Yonne en Bourgogne sont largement en hausse avec 3 394 € (+25%). La collaboration avec les autocaristes a également été notable, générant 9 000 € de recettes.

Déjà en augmentation depuis deux ans, la marge de l'Office de tourisme suit donc sa progression avec une hausse de 2,4% (50 360 € en 2012 contre 49 193 € en 2011).

Rapport d'activité complet [promotion, animation, accueil/information, commercialisation et stratégie 2013] téléchargeable sur www.agglo-auxerrois.fr

> Principales recettes 2012 : 758 804 €





CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE

solidaires > partenaires
> collectivités > associations

> CONTRAT URBAIN DE COHÉSION SOCIALE

>> Près d'1 million d'euros de subventions à trouver

Au-delà d'assumer ses propres objectifs, pilote du CUCS, la Communauté a dans sa feuille de route de répondre en outre aux orientations des partenaires financeurs [Etat, Conseil régional de Bourgogne, Conseil général de l'Yonne et Ville d'Auxerre] dans le but de mobiliser un maximum de leurs enveloppes financières et de les mettre en corrélation avec les opérateurs locaux.

Les orientations communautaires pour l'instruction de la programmation 2012 privilégient la thématique « emploi et développement économique » mais aussi les actions et les projets au bénéfice des jeunes, le soutien des démarches projets des communes membres, l'appui au tissu associatif et l'incitation à l'offre de service sur l'ensemble du territoire pour favoriser notamment la mixité sociale dans la réalisation d'actions et de projets.

Au total en 2012, 89 dossiers sont instruits pour un montant total des subventions sollicitées de 872 233 €.

82 actions ont été retenues par le comité de pilotage dont 16 portées par le Plan local pour l'insertion par l'emploi [PLIE].

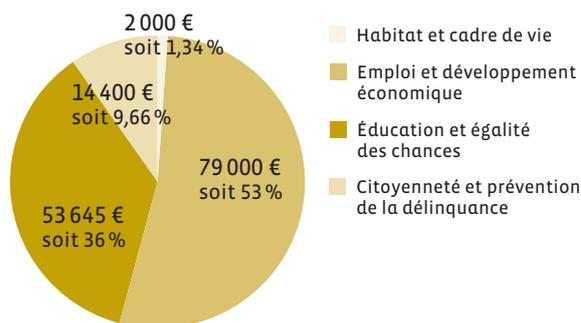
La Communauté s'affiche en financement sur 27 actions et mobilise la quasi-totalité des 157 300 € de l'enveloppe dédiée au CUCS selon le fléchage présenté dans le graphique ci-contre.

Pour mémoire, 59 000€ sont réservés chaque année sur cette enveloppe au bénéfice du PLIE et sa programmation.

L'ensemble des partenaires financeurs participe à la programmation 2012 à hauteur de 627 015 €, marquant ainsi un nouveau pas vers la baisse des crédits et le recentrage des différents financeurs sur les dispositifs de droit commun.

Pour mémoire : en 2011, 656 842 € arbitrés pour 76 actions, 2010/687 069 €/88 actions, 2009/759 029 €/86 actions, 2008/828 645 €/90 actions, 2007/798 119 €/71 actions.

> Répartition financière par thématique



> COHÉSION SOCIALE

>> Les statuts communautaires renforcent la dynamique

Anciennement affichés dans le cadre de l'instruction du CUCS et dès lors soumis aux aléas des instructions annuelles et à de fragiles reconductions, les outils territoriaux en faveur de l'emploi et de l'insertion sont désormais inscrits « dans le marbre » des compétences communautaires.

Ainsi, au-delà des 59 000 € de crédits CUCS dédiés au PLIE, en 2012, la communauté subventionne la MEFA [Maison de l'emploi et de la formation de l'auxerrois] à hauteur de 61 700 €, hors CUCS.

Dans le même temps, la Mission locale se voit aussi confortée. Le versement de sa subvention annuelle est non seulement « sanctuarisée » par une convention pluriannuelle d'objectifs mais son montant passe de 25 000 € à 35 000 €, hors CUCS.

> OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

>> La cohésion sociale au cœur de l'urbain et de sa refondation des quartiers prioritaires

La Communauté de l'auxerrois est partenaire de la Ville d'Auxerre dans le cadre de son programme de renouvellement urbain. En 2012, les travaux du « Pôle éducatif et social Rive-droite » s'achèvent et les dernières subventions sont en cours de liquidation. De même, l'opération « Cœur de quartier » est en nette progression.

Au total, ce sont 79 938,74 € qui sont versés en 2012 au titre du Renouvellement urbain.

PETITE ENFANCE

solidaires > communauté et communes

Initié en 2009 et mis en place en 2010, un fonds de concours permet aux communes de valider des projets d'implantation de structures d'accueil « petite enfance » sur leurs territoires ou bien d'adapter leurs structures existantes pour optimiser les conditions d'accueil et augmenter le nombre de places.

32 places supplémentaires sont déjà ouvertes lorsqu'en 2012, St-Georges^s/Baulche lance une opération de remise à niveau de sa crèche et de sa transformation en multi-accueil répondant ainsi

aux orientations proposées par la Communauté dans le cadre de ses perspectives de développement territorial. Cinq places supplémentaires sont ainsi créées. Montant de la subvention allouée : 70 000 € sur un coût estimatif total des travaux de 308 000 € HT.

2012 est aussi l'année de la validation du projet de création d'une micro-crèche sur la commune de Chevannes.



GENS DU VOYAGE

solidaires > agglomération
> voyageurs > familles sédentarisées

Ouverte 365 jours par an sauf travaux, l'aire d'accueil des gens du voyage de moyen passage route de Toucy dispose de 20 emplacements et d'une capacité de 40 caravanes.

L'auxerrois compte également une quarantaine de familles sédentaires, propriétaires de leur terrain, 24 foyers sédentarisés (25 en 2010-2011), soit 117 personnes (enfants et adultes) installées route de Lyon.

Une dizaine de grands passages de caravanes à l'échelle de l'arrondissement sont également recensés chaque année.

> AIRE D'ACCUEIL DE MOYEN PASSAGE

>> Une écoute en continue

Ouverte 7j/7, de 9h à 20h suivie d'une astreinte et d'une surveillance de nuit, l'aire d'accueil, fonctionne en « régie » avec trois agents depuis l'été 2012. Elle n'a subi aucune dégradation pendant l'année 2012.

Le 1^{er} avril débute « La Caravane », action financée dans le cadre du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale) et du dispositif d'éducation populaire et d'ouverture culturelle pour les gens du voyage animée par La Ligue de l'enseignement de Bourgogne. Elle propose à raison d'une fois par semaine des animations socio-éducatives et ludiques au bénéfice des enfants fréquentant l'aire, dans le but de faciliter les démarches d'accompagnement à la scolarisation.

> Chiffres

- > 14 204 € Le montant des cautions
- > 19 936 € Le montant des fluides et droits de place
- > 63 % Le taux d'occupation
- > 113 982 € Le coût d'exploitation réel

> RELOGEMENT DES FAMILLES SÉDENTARISÉES

>> La "route de Lyon" ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir

L'année 2012 restera celle de l'arrêt du Plan de relogement avec notamment la détermination du nombre d'unités d'Habitat adapté à construire sur le territoire par l'Office auxerrois de l'habitat et la formalisation des démarches administratives, techniques et financières pour asseoir le partenariat. Il s'agit de reloger 24 foyers (117 personnes) en Habitats adaptés (démarrage des travaux en septembre 2013, pour une livraison programmée en septembre 2014) sur les localisations suivantes : à Monéteau au lieu-dit du Pissoir (quatre foyers) ainsi qu'à Auxerre route de Toucy (huit foyers) et route de Chevannes (cinq foyers).

Car ont déjà été relogés : 1 foyer en locatif privé et 2 foyers en habitat « auto-construction » dans le cadre d'une procédure d'échange de terrain. Sont également en cours de recherche de solution : deux foyers à reloger dans le patrimoine existant de « Domany » et deux foyers dans le cadre d'une démarche d'échange de terrain et auto-construction. En novembre 2012, pour une durée de 3 ans, renouvelable, la Communauté confie l'accompagnement social au Pact de l'Yonne : l'accompagnement dans le nouveau logement, le maintien et l'intégration dans le nouveau lieu de vie.





HABITAT ET CADRE DE VIE

solidaires > agglomération et habitants

> PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

>> *Les initiatives se succèdent pour réorienter la question du logement dans l'auxerrois*

> **Automne 2012**, la Communauté se dote d'un observatoire Politique de la ville - Habitat afin d'affiner sa connaissance de l'habitat et de suivre ses évolutions. Cet outil constituera une aide à la décision au service des élus, des techniciens et des professionnels de l'habitat pour suivre le projet habitat et politique de la ville de la Communauté et engager de nouvelles réflexions.

> **29 mars 2012**, délibération instaurant le dispositif d'aide à l'accession à la propriété en faveur des particuliers. Aide de 2000 € à 4000 € pour les primo-accédants qui font construire leur résidence principale neuve sur le territoire. Objectifs : la lutte contre l'étalement urbain, le renforcement de l'attractivité du territoire pour les actifs et les jeunes ménages...

> **Avril-mai 2012**, lancement du Programme logements durables, avec le bureau d'études URBANIS. Dispositif communautaire visant à améliorer la performance énergétique des logements anciens et à lutter contre la précarité énergétique des ménages. Il se compose de l'accompagnement technique administratif et financier du particulier dans son projet de travaux et d'une aide financière pour la réalisation des travaux, visant à réduire d'au moins 25% la consommation énergétique du logement.

> **Début 2012**, arrivée de la commune de Lindry. Lancement de la mission d'intégration de la commune dans le PLH par le bureau d'études ESPACITE afin d'établir le diagnostic (population et habitat) de la commune et de lui assigner des objectifs en termes d'habitat (production de logements sociaux/privés, densité urbaine...)...

> ... **Automne 2011**, délibération approuvant le Programme logements durables composé d'une aide à la décision et d'une aide aux travaux pour favoriser la performance énergétique des logements et lutter contre la précarité énergétique des ménages.

> **29 juin 2011**, approbation définitive du Programme local de l'habitat de l'auxerrois.

> **Printemps 2011**, prise de délégation par Béatrice Clouzeau désormais déléguée au Logement, à l'habitat et au patrimoine communautaire. Mise en place d'un groupe de travail partenarial chargé de définir le principe et les modalités de l'aide aux « logements durables ».

> **Février 2011**, délibérations du Conseil communautaire sur les aides en faveur de la production de logements sociaux, l'accession à la propriété et les aides aux opérateurs locaux.

> *Chiffres clefs*

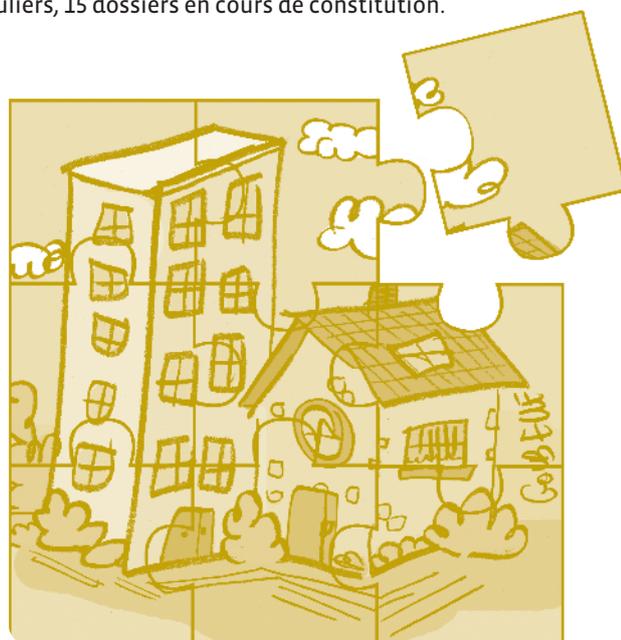
> **5 000 €** sont versés à Montigny-la-Resle et Venoy pour la mise en compatibilité de leur POS/PLU avec le PLH.

> **49 000 €** de subvention sont versés à l'Office auxerrois de l'habitat pour la réalisation de 47 logements sociaux.

> **11 500 €** sont versés aux opérateurs locaux de l'habitat pour soutenir leur fonctionnement sur le territoire : ADIL de l'Yonne et Espace Info Energie, AIVS (Agence immobilière à vocation sociale) portée par le PACT de l'Yonne.

> **16 000 €** d'aides sont attribués aux particuliers pour l'accession à la propriété.

> **110 personnes sont rencontrées** lors des permanences d'Urbanis, 42 visites techniques réalisées chez des particuliers, 15 dossiers en cours de constitution.



TRANSPORTS ET DÉPLACEMENTS

solidaires > tarification > desserte

> RÉSEAUX DE BUS VIVACITÉ

>> **Kilomètres parcourus : + 10 %, soit l'équivalent de 108 000 km supplémentaires**

L'année 2012 est la première année pleine depuis la mise en place du nouveau réseau fin août 2011.

Elle permet de parcourir 108 000 km supplémentaires pour une meilleure desserte des secteurs les plus denses du territoire (Auxerre, St-Georges s/Baulche, Monéteau et Perrigny).

> Le réseau, en 2012, se compose de :

- > 6 lignes urbaines régulières
- > 5 lignes urbaines scolaires
- > 2 navettes gratuites qui desservent le centre-ville d'Auxerre
- > 1 service de Transport à la Demande qui dessert 19 communes
- > 1 service de Transport des Personnes à mobilité réduite

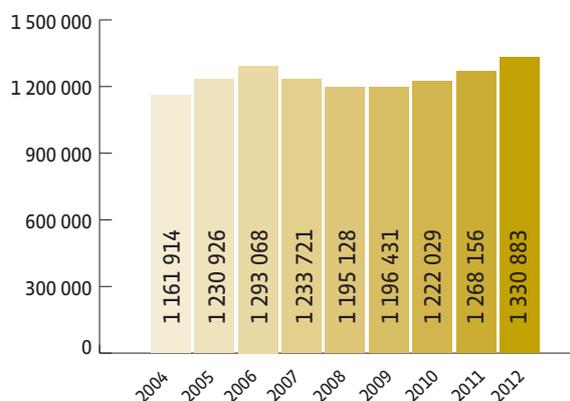
> Chiffres clefs

- > **1 201 206**, le kilométrage du réseau de lignes régulières
- > **1 527 461**, le nombre de voyages
- > **+10%**, l'offre supplémentaire
- > **6 sur 6**, le nombre de ligne en correspondance au pôle d'échange de l'Arquebuse à Auxerre.

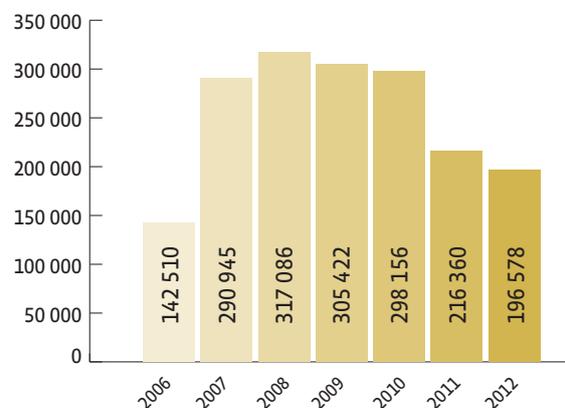
La fréquentation de la navette du centre-ville d'Auxerre connaît depuis 2009 une diminution à l'inverse de la fréquentation du réseau régulier qui augmente de plus de 5% en 2012, principalement sur les lignes 1 et 2.

> Évolution des kilomètres parcourus

Lignes régulières



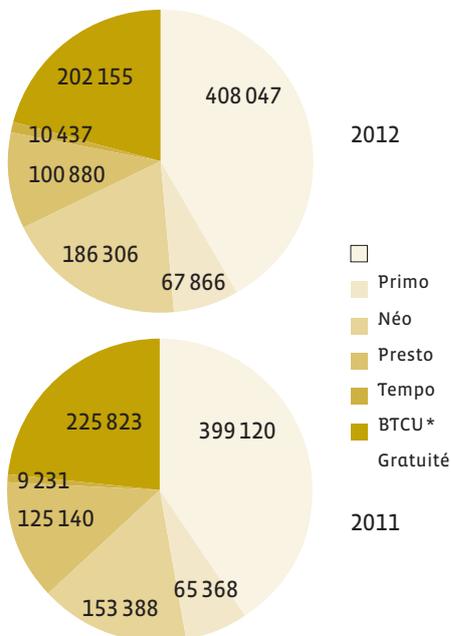
Navettes



>> Fréquentation : +50% par abonnement!

Ce chiffre est constant en 2011 et 2012, 50% des voyageurs sont munis d'un titre de transport mensuel ou annuel pour voyager sur le réseau Vivacité.

> Évolution par titres de transport



* Billet de transports collectifs urbains

Les abonnés de -26 ans (abonnements Primo et Néo) représentent 31% de la fréquentation globale du réseau. Les anciens bénéficiaires de la carte blanche (personnes handicapées à au moins 80%, non imposables) se sont principalement reportés sur les tarifs Tempo dont la fréquentation augmente sensiblement sur le dernier trimestre 2012.

>> Évolution de l'offre : transports publics et performance vont de paire

Deux avenants viennent modifier le Contrat de délégation de service public signé fin 2010 afin d'étendre le circuit de la ligne scolaire 3 et ainsi desservir le quartier de Sommeville à Monéteau. Afin de desservir les habitants du quartier de la Guillaumée à St-Georges^s/Baulche, un arrêt est installé sur le parcours de la ligne urbaine régulière 3. Toutes les lignes régulières sont mises en correspondance avec la ligne Express qui est prolongée pour ce faire, jusqu'à l'Arquebuse. Le Transport à la demande est mis en place à Lindry. Les tarifs sont modifiés en septembre 2012 : augmentation du titre Primo et diminution du titre mensuel Néo - 26 ans.

Les horaires de circulation de la ligne 2 et de la navette du centre-ville sont prolongés jusqu'en fin de journée pour mieux servir les actifs. Enfin, certaines courses ou portions de ligne surchargées sont doublées.

>> Confort des usagers : matériel roulant et quais deviennent accessibles

Des travaux d'accessibilité sont menés sur 19 arrêts pour un montant de 190 000 € (pris en charge à 50% par la Communauté qui soutient les communes dans cette entreprise).

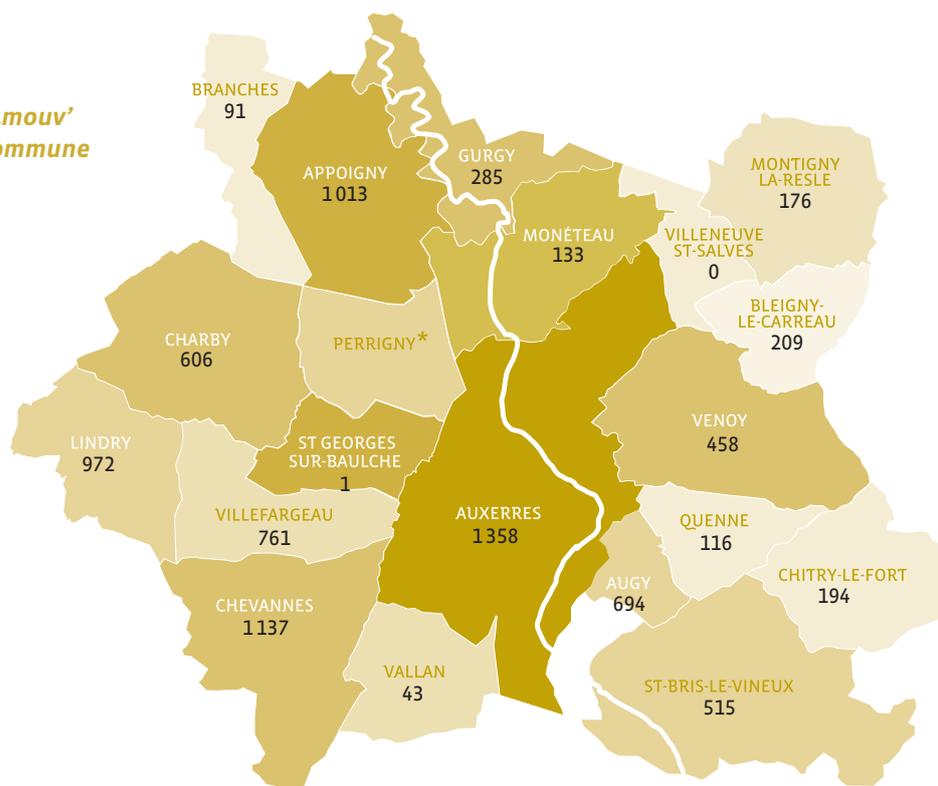
En 2012, 23% du réseau et 75% des véhicules sont accessibles [objectif matériel roulant : 100% en 2015].

Les bus achetés dans le cadre du renouvellement de la Délégation de service en 2011 permettent d'économiser plus de 14% de litres de carburant au 100 km.





> **Fréquentation du service Vivamouv' (Transport à la demande) par commune**



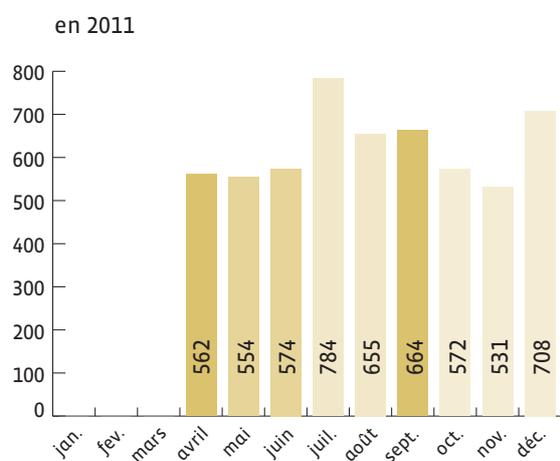
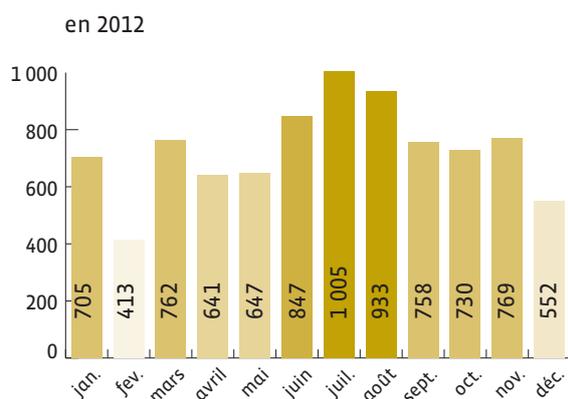
* Uniquement desservi par les bus urbains.

>> **Transport à la demande :
+17% de voyageurs chaque mois**

Le service Vivamouv' étend son offre de service à la commune de Lindry. Sa fréquentation progresse tout au long de l'année. On note cependant un fléchissement en décembre.

Le Transport des personnes à mobilité réduite (TPMR) suit la même évolution et enregistre 3 551 voyages.

> **Évolution de la fréquentation [aller/retour]**



> DÉPLACEMENTS

>> **Développement des modes doux :
un schéma directeur vélo**

Alors que seule la commune d'Auxerre dispose d'un Schéma directeur vélo, pour compléter l'approche à l'échelle du territoire, une étude est lancée le 25 mai 2012 afin de définir les axes de développement autour du vélo utilitaire, de loisir et de tourisme. Cette initiative est l'occasion de définir le tracé reliant le canal du Nivernais au canal de dérivation du Tour de Bourgogne à vélo proposant plus de 800km d'itinéraires cyclistes sécurisés (560 km sont actuellement aménagés et jalonnés).

>> **Mobilité durable :
la sensibilisation aux modes
alternatifs à la voiture individuelle**

À l'occasion de la Semaine de la mobilité durable, l'auxerrois est sensibilisé à l'utilisation des modes alternatifs à la voiture individuelle pour ses déplacements quotidiens. À cet effet, on peut circuler en bus pour 1€ pendant cinq jours. Le 1^{er} challenge *Au travail sans ma voiture* et le 1^{er} carrefour des Plans de déplacements des entreprises et des administrations incitent entreprises et salariés à « quitter la voiture ».

À cette occasion, la Communauté étoffe son réseau de partenaires, acteurs publics et privés du territoire, met en avant les démarches exemplaires entreprises par la DDT (Direction départementale des territoires), la Ville d'Auxerre, ERDF, Shamrock environnement...

> **Chiffres Clefs**

> **2 400 salariés** sont sensibilisés à la mobilité durable représentant 8% des actifs.

> **73 % des salariés de Shamrock environnement** réalisent leurs déplacements domicile/travail autrement qu'en voiture individuelle.

> **4 391 tickets à 1 € sont vendus en 5 jours**, soit 878 tickets/jour et 13% de plus qu'en 2011.

>> **Mobigo :
le site Internet de référence
pour se déplacer en Bourgogne**

La Communauté adhère à la démarche initiée par la Région afin de créer un calculateur d'itinéraire à l'échelle de la Bourgogne. Avec Mobigo-bourgogne.com, chacun peut désormais aller où il veut quand il veut. Une étape importante pour en terminer avec les guides papier, et la possibilité désormais de préparer ses déplacements sur Internet.



DÉCHETS MÉNAGERS

optimisation > gestion multi-filières
> prévention

Validé en décembre 2009 et lancé de manière progressive à partir de novembre 2010, le Schéma d'optimisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers porte sur deux améliorations majeures, la gestion multi-filières pour mieux valoriser et la prévention... Parce que « le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ».

> Chiffres clefs

- 0,5%

L'évolution de la production globale
[37 479 tonnes, 592 kg/an/hab.].

+ 7,4%

Le taux de valorisation [15 830 tonnes,
soit 42,5% du gisement global, 39,4% en 2011].

- 4,4%

La diminution de la part enfouie
[17 792 tonnes dont 16 439 tonnes
d'ordures ménagères].

+ 2,8%

L'évolution de la collecte sélective en porte à porte,
soit 3 365 tonnes [55 762 habitants desservis],
l'équivalent de 53,4 kg/an/hab. (53,0 en 2011), dont
332 tonnes de refus (216 en 2011). En complément,
353 tonnes de cartons sont collectées auprès
des commerçants (308 en 2010).

+2,1%

L'augmentation de la collecte par apport
volontaire, 2 673 tonnes dont 31 tonnes de refus
(35 en 2011, soit - 11%).

+3,4%

L'augmentation des recyclables, 6 391 tonnes
(6 180 tonnes en 2011).

12 879 tonnes

La collecte en déchèterie, soit 204 kg/an/hab.
(204 kg/an/hab. en 2011).

> Production globale

	2012 [63 019 hab.]	2011 [61 686 hab.]	2010 [61 814 hab.]	2009 [61 932 hab.]	2008 [62 064 hab.]
Déchets résiduels	17 792	18 609	20 726	22 521	22 467
Points recyclage	2 673	2 599	2 825	2 817	2 828
Sacs jaunes et bleus	3 718	3 581	2 705	2 704	2 710
Déchets de jardin et sapins de Noël	110	-	-	-	-
Textiles	111	97	-	-	-
Déchèteries	12 879	12 593	10 602	10 145	9 675
Total	37 283	37 479	36 858	38 186	37 680
Ratio (Kg/hab./an)	592	608	596	616	607

> **Production aux déchèteries**

		Augy	Auxerre	Monéteau	Total
Fréquentation	Particuliers	19 125	36 939	36 761	92 825
	Professionnels	1 530	1 750	2 415	5 695
	Total	20 655	38 689	39 176	98 520

		Augy	Auxerre	Monéteau	Total
Déchets Verts	-	781,82	1 769,20	1 402,64	3 953,66
Cartons	-	54,00	110,24	71,42	235,66
Gravats	-	1 033,75	1 562,57	1 310,40	3 906,72
Amiante	-				0,06
Déchets électriques et électroniques	-	102,93	235,90	138,12	476,95
Déchets non recyclables	-	801,34	1 402,33	1 266,51	3 470,18
Déchets ménagers spéciaux	-	17,75	39,21	21,42	78,38
Batteries	-				20,49
Piles	-	0,60	1,80	1,60	4,00
Huiles minérales	-	4,77	4,41	5,22	14,40
Huiles végétales	-	0,53	0,40	0,70	1,63
Palettes			Enlèvement en commun		21,02
Pneus	-				48,18
Bouteilles à gaz et extincteurs	-				10,50
Filtres à air					0,20
Filtres à huiles					1,00
Lampes					1,35
Autres métaux					9,13
Total					12 878,97

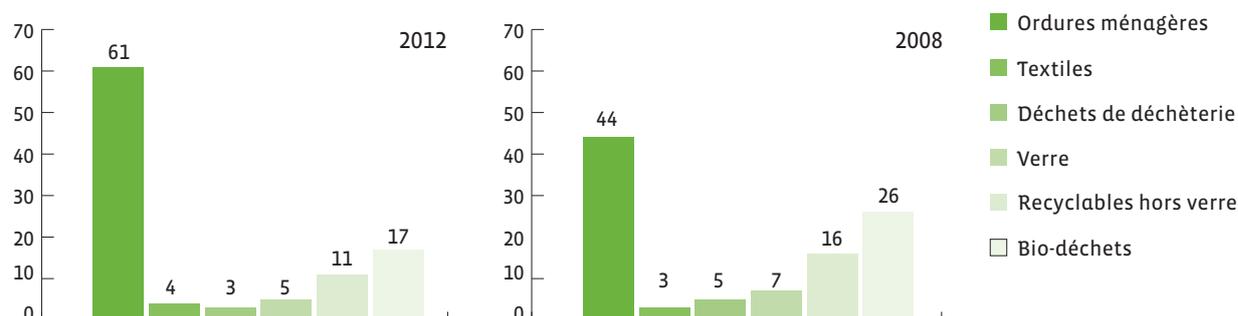
> POINTS FORTS DE L'ANNÉE

>> **Expérimentation !**

> **Caractérisation des ordures ménagères**

En 2008, la Communauté procède à une caractérisation des ordures ménagères. Les résultats montrent que 20% de recyclables sont encore présents dans les poubelles, alors que globalement, plus de la moitié d'entre eux pourrait être valorisée. Une seconde caractérisation est lancée en octobre 2012 et moins de deux années après le lancement du Schéma global d'optimisation des déchets, les résultats sont encourageants.

> **Évolution du contenu des poubelles entre 2008 et 2012**



> Mise en place des colonnes textiles

Une trentaine de colonnes de collecte de textile sont installées. Une fois collectés, vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie sont triés par le prestataire EcoTextile. 85% seront réutilisés ou recyclés (chiffonnage industriel ou isolant naturel), 15% incinérés avec valorisation énergétique. En 2012, 110 tonnes de textiles sont collectées, soit 1,76 kg/hab/an.

> Équipement des parcs de logements collectifs

En 2012, St-Siméon et Ste-Geneviève à Auxerre, s'équipent progressivement de points de collecte semi-enterrés qui s'intègrent dans le paysage de ces quartiers nouvellement rénovés. Chaque unité d'apport volontaire dispose des trois flux, les ordures ménagères (en remplacement des locaux poubelles), les recyclables et le verre. 462 foyers à St-Siméon, soit environ 64%, 164 foyers à Ste-Geneviève, soit environ 62%, sont informés en porte à porte des consignes de collecte. Une opération conduite en partenariat avec l'Office auxerrois de l'habitat.

Un aménagement identique est engagé à la Maladière à Auxerre en partenariat avec Domanyss-Yonne habitation. Un stand est monté à proximité des conteneurs à deux flux le jour de la mise en fonctionnement afin d'informer et de « former » les habitants.

> Redevance spéciale

Conformément à l'article L2333-78 du Code général des collectivités territoriales, la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de l'auxerrois finançant l'élimination des déchets ménagers, la Communauté avait pour obligation de mettre en place une Redevance spéciale pour prendre en charge des déchets d'activités non ménagères; un aspect identifié parmi les pistes de maîtrise des coûts du service, repris dans le règlement de collecte, validé en séance de conseil communautaire, le 17 novembre 2010. Sont concernés par la Redevance spéciale, tous les établissements exonérés de droit de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (administrations publiques) ainsi que tous les établissements (non exonérés de droit) présentant plus de 1500 litres de déchets hebdomadaires (ordures ménagères et tri).

En 2012, en complément d'une étude menée par ANTEA, CALIA et VERDICITE, le listing de gros producteurs potentiels du territoire est établi. Applicable en 2013-2014, la Redevance spéciale est directement proportionnelle aux volumes annuels collectés des ordures ménagères assimilées (0,029 € le litre) et des recyclables (0,008 € le litre). Le coût au litre est fixé par la collectivité.

> ENTRETIEN DU GESTE

>> L'animation autour du tri, gage de réussite

Chaque année, sur simple demande, le service animation du Pôle environnement intervient auprès des écoles, collèges, lycées et établissements spécialisés. Reconnaissance des matériaux, activité papier recyclé pour les plus petits, sensibilisation à la gestion des déchets, au tri et à la prévention pour les plus grands, compostage... tous les thèmes sont abordés!

En 2012, les animatrices interviennent dans les écoles maternelles ou primaires d'Auxerre, Vallan, St-Bris-le-Vineux, au collège Denfert Rochereau, au lycée St-Joseph, ainsi qu'à la Maison de la jeunesse, Maison de l'enfance, Stade auxerrois (section judo)...

Le service animation est également présent à l'occasion de rendez-vous : Forum des métiers du lycée St-Joseph (Auxerre - mars), Usépiades (Auxerre - avril), Maxi-Mômes (Gurgy-juin), Jour de la terre (Auxerre-juin), fête de quartier des Brichères (Auxerre-octobre), cross de l'Yonne républicaine (Branches-novembre), soirée d'accueil des nouveaux arrivants (Auxerre-décembre).





> COMPOSTAGE

>> *Une affaire d'éducation*

Volet important de la politique de réduction des déchets, en 2011, la pratique du compostage fait l'objet d'une expérimentation « en pied d'immeuble ». Les intérêts sont multiples. Permettre de réduire la quantité de déchets organiques mis à la poubelle. Produire un compost pour un usage collectif (espaces verts, balconnières). Sensibiliser les habitants à la problématique du développement durable. Créer du lien social. Sur plus de 400 foyers concernés, près de 120 personnes participent activement au geste. Des rencontres annuelles sont organisées par le maître-composteur, en partenariat avec les référents de chaque site. à titre d'exemple, 110 kg de compost sont distribués à la résidence des Conches, le 31 mai 2012.

> SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

>> *Le gaspillage alimentaire sur la table*

Menée en partenariat avec le Syndicat du centre Yonne, Asseco-Cfdt (association de consommateurs) et soutenue par les maisons de quartier Piedalloues et Ste-Geneviève d'Auxerre, cette action de sensibilisation au gaspillage alimentaire est organisée à destination des habitants du quartier Ste-Geneviève.

Une exposition sous forme d'affiches et deux animations permettent de proposer aux habitants des astuces pour éviter de gaspiller (organisation des courses, du réfrigérateur, consommer de saison et local...).

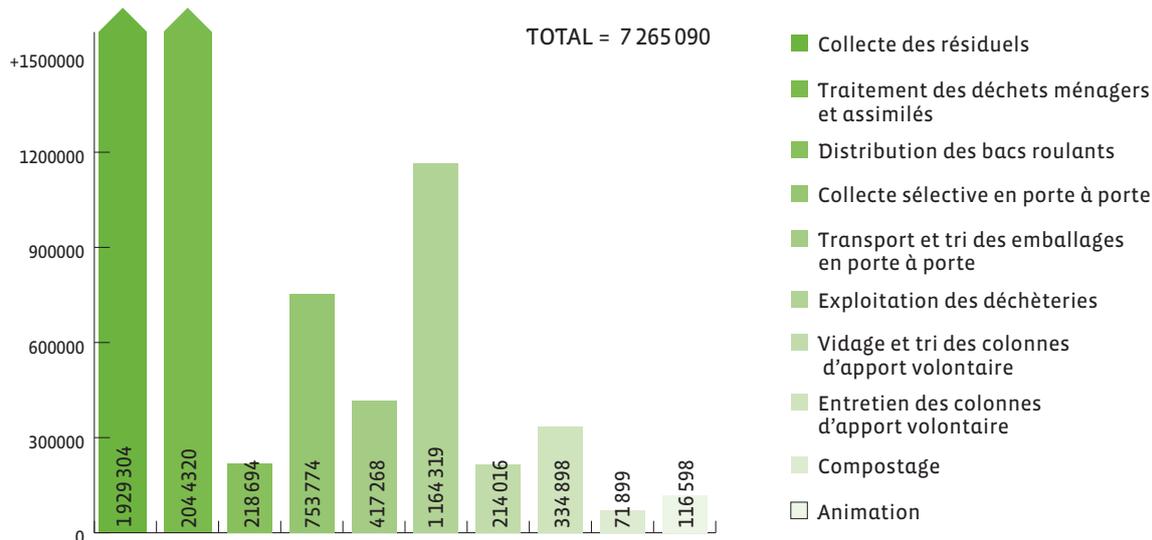
Une table ronde sur le thème du gaspillage alimentaire, en présence de producteurs locaux, Carrefour Market Auxerre, le service de restauration scolaire de la Ville d'Auxerre, Asseco/Cfdt, des représentants des consommateurs, l'épicerie solidaire et du Syndicat du Centre Yonne est organisée le 24 novembre à la Maison de quartier des Piedalloues à Auxerre.

› INDICATEURS FINANCIERS

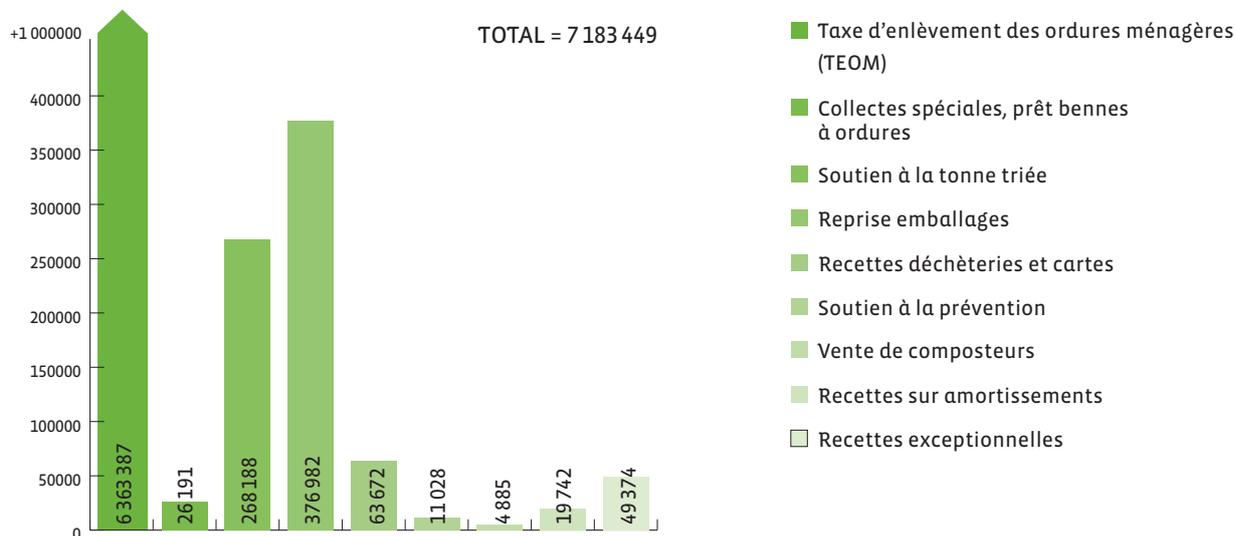
›› Charges du service par activité

+3,5%, c'est l'augmentation du coût du service qui représente 7 265 090 € (Accueil de Lindry – 63 686 habitants, soit +2,2%, passage de la TVA à 7%).

› Coûts par activité [en €]



› Recettes par activité [en €]



› Coûts aidés par activité [en € par tonne]

	2012	2011
Collecte traditionnelle et traitement	233	212
Collecte sélective en porte à porte et tri	172	45
Collecte sélective par apport volontaire et tri	157	103
Déchèteries	85	79

› Investissements 2012 [en €]

	2012
Bennes à ordures	504 027
Bacs roulants	161 682
Colonnes aériennes d'apport volontaire	124 541
Plateforme modulaire	62 985
Fourgon	15 548



PLAN CLIMAT-ÉNERGIE TERRITORIAL

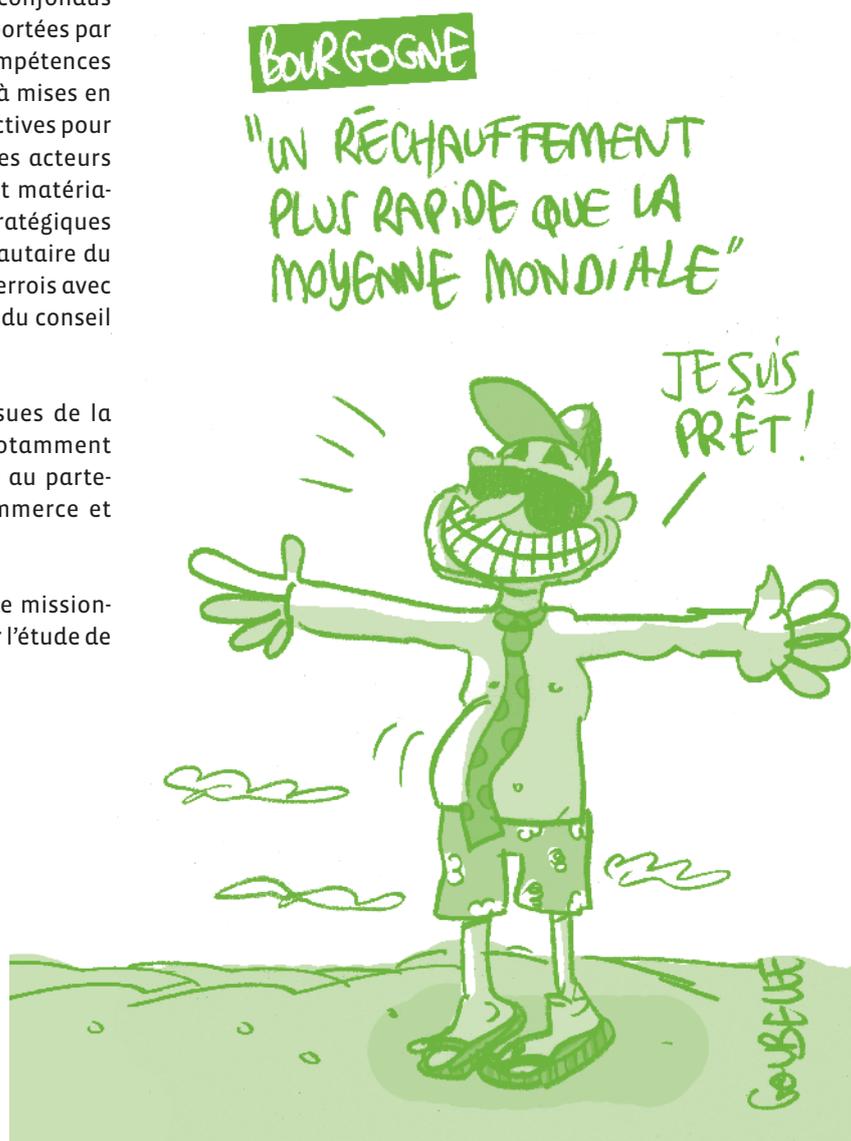
mobilisation > moteur > actions

Le chef de projet PCET intervient à la fois sur le Plan climat-énergie de la Ville d'Auxerre et sur le plan climat-énergie de la Communauté de l'auxerrois. Il participe en outre à l'ensemble des réunions des chefs de projet du réseau Bourgogne, aux ateliers sectoriels organisés par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Région, aux comités techniques régionaux Agendas 21, à diverses animations du Plan climat, ainsi qu'à la mise à jour du rapport développement durable de l'Epci.

Les plans climats des deux institutions sont menés en parallèle. Le document d'orientation du Plan climat de l'auxerrois est élaboré à partir des résultats des deux Bilans carbone® patrimoine et services d'une part, et territoire tous secteurs d'activités confondus d'autre part. Il intègre les réflexions déjà portées par la Communauté dans l'exercice de ses compétences ainsi qu'un état des lieux des actions déjà mises en œuvre sur le territoire. Il dresse les perspectives pour alimenter la réflexion avec l'ensemble des acteurs (volet concertation). Un point d'étape est matérialisé avec la validation des orientations stratégiques présentées et votées au conseil communautaire du 20 septembre 2012. Le Plan climat de l'auxerrois avec un premier plan d'actions est adopté lors du conseil communautaire du 13 décembre 2012.

La remise des imageries infrarouges issues de la thermographie aérienne se poursuit, notamment afin de renseigner les entreprises, grâce au partenariat négocié avec la Chambre de commerce et d'industrie depuis le 15 septembre 2012.

Enfin, une consultation est lancée afin de missionner un assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de définition du futur Pôle environnemental.



EAU POTABLE / SPANC *

service > qualité > prix > prévention

Le service public d'eau potable est délégué. Il fait l'objet de deux contrats d'affermage ayant respectivement pour périmètres Chitry-le-Fort et le reste de la Communauté à l'exception de Charbuy, confié au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Charbuy/Fleury-la-Vallée. Par convention, la Communauté assure également le service d'eau potable à Champs^s/Yonne par l'intermédiaire du principal contrat d'affermage.

Deux événements marquent le service public d'eau potable, la passation d'un nouveau contrat d'affermage pour l'ensemble du territoire de la Communauté à l'exception de Charbuy et de Chitry-le-Fort et l'intégration de Lindry.

> NOUVEAU CONTRAT D'AFFERMAGE

>> **Qualité à la hausse et prix en baisse**

Ce nouveau contrat signé pour une durée de 10 ans, débute en octobre 2012 et se caractérise par une baisse de tarif de la part fermière pour l'usager d'un peu moins de 20% [base de calcul liée à une facture de 120 m³].

Il prévoit pour l'exploitation du service une relation avec les usagers régie par le règlement de service, la non exclusivité des branchements, des objectifs de rendement par secteur ainsi qu'un contrôle de la qualité de l'eau au-delà des obligations réglementaires. Les compteurs sont la propriété de la Communauté.

Il comprend également les travaux d'entretien et de renouvellement des équipements électromécaniques, électriques, hydrauliques, le renouvellement de 1700 branchements en plomb et des compteurs de plus de 20 ans, un fonds de renouvellement pour les conduites et les branchements (168 000 € HT/an).

Afin de garantir et protéger la qualité de l'eau, le nouveau contrat inclut l'interconnexion des réseaux d'Augy et de St-Bris-le-Vineux au réseau communautaire principal et un projet de réalimentation de la nappe du captage de la Plaine du Saulce pour un respect de la norme concernant la teneur en nitrate. Pour la gestion préventive des fuites, il propose la mise en place de la modulation de pression, le renforcement du dispositif de capteurs acoustiques par la pose de 100 capteurs supplémentaires et l'utilisation d'un logiciel d'optimisation pour le renouvellement des conduites.

En matière de transparence et de gouvernance, le nouveau contrat d'affermage prévoit la mise en place d'un portail Internet d'accès aux données d'exploitation du service, l'organisation de réunions mensuelles d'exploitation (Communauté, délégataire), de réunions semestrielles du Comité de suivi du contrat d'affermage (Communauté, associations de consommateurs, services de l'état, délégataire...).

Enfin, il met en place une tarification progressive et un prix pour une facture type de 120 m³, en baisse par rapport à l'ancien contrat d'affermage.

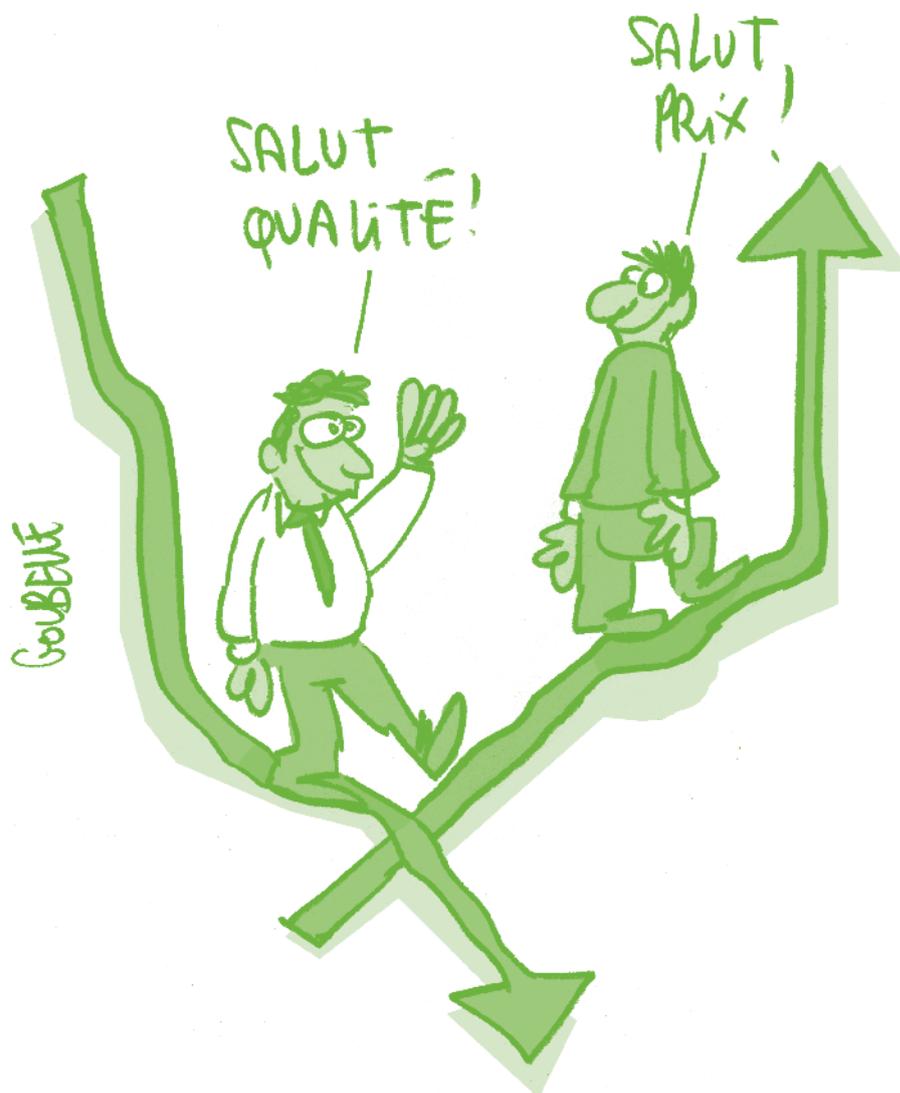
> GESTION DE LA FOURNITURE D'EAU À LINDRY

>> **Une convention est passée avec le Syndicat intercommunal de Toucy**

Le service public de l'eau potable de Lindry était précédemment confié au Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Toucy. Il est intégré au contrat d'affermage passé avec Lyonnaise des eaux. Du fait de l'absence d'interconnexion entre le réseau communal et communautaire et de captage propre à la commune, une convention régit la fourniture d'eau à la Communauté par le Syndicat.

**Service public d'assainissement non collectif.*

Rapport d'activité de l'eau potable complet téléchargeable sur : www.communaute-auxerrois.fr



› QUALITÉ DU SERVICE CONFIE AUX DÉLÉGATAIRES DES RÉSEAUX

›› **Contrat d'affermage avec Lyonnaise des eaux**

[périmètre communautaire à l'exception de Charbuy et Chitry-le-Fort]

Indicateurs descriptifs des services	2012	2011	2010
Estimation du nombre d'habitants desservis	65 228	64 416	64 887
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ jusqu'en octobre 2012	1,82	1,79	1,65
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ à partir d'octobre 2012	1,75		
Délai maximal d'ouverture des branchements (jour)	1	1	1
Indicateurs de performance			
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	100	100	100
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	93	91	96,2
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	100	70	70
Rendement du réseau de distribution (%)	71,70	72,96	70,50
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /jour/km)	7,45	7,46	8,69
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /jour/km)	6,70	6,80	8,02
Indice d'avancement de la protection de la ressource aux captages (%)	80	80	80
Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (€ HT)	3 438	10 220	10 346
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (%)	4,88	2,61	4,46
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	100	100	100
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0,48	0,30	0,43
Taux de réclamations (u/1 000 abonnés)	7,84	4,50	4,77

>> **Facture d'eau de référence de 120 m³ [affermage Lyonnaise des eaux]**

Tarifs		Ancien contrat (janv. 2012)			Nouveau contrat (janv. 2013)			Variation %
		Quantité	Prix	Montant	Quantité	Prix	Montant	
Part de la collectivité								
Part proportionnelle*		120,00	0,43	51,06	120,00	0,47	56,64	10,93
Montant hors taxes de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité				51,06		56,64	10,93	
Part du délégataire								
Part fixe	abon.DN15 ou 20 mm	1,00	40,81	40,81				- 24,04
	abon.DN10 ou 15 mm				1,00	31,00	31,00	
Part proportionnelle	Tranche 1 : 0 à 30m ³	30,00	0,23	7,02				
	Tranche 2 : 31 à 120m ³	90,00	0,54	49,03				
	Tranche 1 : 0 à 15m ³				15,00	0,12	1,75	
	Tranche 2 : 16 à 90m ³				75,00	0,39	29,09	
	Tranche 3 : 91 à 120m ³				30,00	0,53	15,77	
Montant hors taxes de la facture de 120m ³ revenant au délégataire				96,87		77,61	- 19,88	
Taxes et redevances								
Red. pour prélèvement sur la ressource (Agence de l'eau)		120,00	0,14	16,81	120,00	0,14	16,81	-
Redevance de pollution domestique (Agence de l'eau)		120,00	0,35	41,76	120,00	0,40	48,00	14,94
TVA (5,5%)				11,36			10,95	
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³				69,93		75,76	8,34	
Total				217,85		210,01	- 3,60	
Prix TTC au m ³				1,82		1,75	- 3,60	

NB : la Surtaxe appliquée au 1^{er} janvier 2012 correspond à celle fixée pour l'année 2011. La délibération fixant la Surtaxe pour l'année 2012 de 0,4605 €/m³ est votée le 2 février 2012. La redevance de pollution domestique varie en fonction des communes.

>> **Contrat d'affermage avec Véolia [périmètre limité à Chitry-le-Fort]**

Indicateurs descriptifs des services	2012	2011	2010
Estimation du nombre d'habitants desservis	367	361	356
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ en € TTC / m ³	2,17	2,04	1,94
Délai maximal d'ouverture des branchements (jour)	1	1	1

Indicateurs de performance	2012	2011	2010
Taux de conformité des prélèvements microbiologiques (%)	100	100	100
Taux de conformité des prélèvements physico-chimiques (%)	53,3	80	50
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	40	40	40
Rendement du réseau de distribution (%)	84,40	86,43	78,50
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ / jour / km)	2,17	2,25	3,29
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /jour/km)	1,80	1,87	2,90
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	20	20	20
Abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité (€ HT)	0	69	0
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (%)	0	4,12	4,18
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	100	100	100
Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0	0	0,32
Taux de réclamations (u/1 000 abonnés)	0	0	0

>> Facture d'eau de référence de 120 m³ [affermage Véolia]

Tarifs	au 01/01/2012			au 01/01/2013			Variation %
	Quantité	Prix	Montant	Quantité	Prix	Montant	
Part de la collectivité							
Part proportionnelle	120,00	0,43	51,06	120,00	0,47	56,64	10,93
Montant hors taxe de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité			51,06			56,64	10,93
Part du délégataire							
Part fixe	1,00	35,41	35,41	1,00	36,33	36,33	2,60
Part proportionnelle	120,00	0,78	94,13	120,00	0,81	97,20	3,26
Montant hors taxe de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire			129,54			133,53	3,08
Taxes et redevances							
Red. pour prélèvement sur la ressource (Agence de l'eau)	120,00	0,09	10,20	120,00	0,07	8,40	- 17,65
Redevance de pollution domestique (Agence de l'eau)	120,00	0,35	41,76	120,00	0,40	48,00	14,94
TVA (5,5%)			12,79			13,56	6,03
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³			64,75			69,96	8,05
Total			245,35			260,13	6,03
Prix TTC au m ³			2,04			2,17	6,03

> ACTIONS MENÉES EN DIRECT PAR LA COMMUNAUTÉ

>> **Le taux moyen de renouvellement des conduites reste insuffisant**

Les principales actions concernent la maintenance du patrimoine, la sécurisation et la gestion du réseau.

> **Maintenance du patrimoine**

Dans le cadre de la poursuite de la politique de renouvellement des conduites, la Communauté renouvelle 3 605 m de conduites. Le taux moyen de renouvellement du réseau calculé sur une moyenne des cinq dernières années est de 0,50% (0,47% en 2011), ce qui reste insuffisant pour garantir la pérennité du réseau. Ces taux tiennent compte des renouvellements faits par Lyonnaise des eaux suivant ses obligations contractuelles. La Communauté lance également une campagne de diagnostic des réservoirs.

> **Sécurisation des ouvrages**

La Communauté poursuit la procédure de création des périmètres de protection au captage de Chitry-le-Fort et engage des mesures d'amélioration de la qualité de l'eau. Le Conseil communautaire lance la procédure de révision des périmètres de protection du captage de la Potrade et engage des mesures d'amélioration de la qualité de l'eau.

La procédure de révision des périmètres de protection des captages de la Plaine du Saulce et des Boisseaux se poursuit ainsi que le soutien à l'association pour la protection de l'eau potable de la plaine du Saulce.

> **Budget de l'eau**

Le montant financier HT des travaux engagés pendant l'exercice budgétaire est de 1 589 503 € (1 363 447 € en 2011).

Les recettes sont de 1 581 133 € (1 543 175 € en 2011). Elles sont principalement dues au produit de la Surtaxe. La durée d'extinction de la dette est de 1,76 année (1,82 année en 2011).

> SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

>> **La Communauté change de prestataire**

Limité au contrôle des installations existantes et neuves, ce service fait l'objet d'une régie indirecte avec le prestataire Lyonnaise des eaux France jusqu'au 05/11/2012, puis la société Bertrand (Auxerre). Il est financé par les redevances : contrôle de conception et d'implantation (77 € HT), contrôle de réalisation (73 € HT) et diagnostic (82 € HT).

En 2012, le service est marqué par deux événements, le changement de prestataire ainsi que deux campagnes de contrôle réalisées à Lindry et Venoy.

> **Bilan des contrôles**

	Lindry	Venoy
Réalisés avant 2012	84	18
Lancés en 2012	31	177
Réalisés en 2012	23	124
Taux de réalisation global (%)	93	73
Taux de conformité global (%)	33	27



communauté
de l'auxerrois

Domanys Yonne habitation construit
60 logements au cœur de la ville
... Studios - T2 et T3 accessibles
chauffage collectif au gaz - eau chaude solaire
foyer - laverie - salle de travail
toiture végétalisée - jardin paysager
terrasse - balcon - place de stationnement...

... En 2013,
**Auxerre aura
son premier
quartier
étudiant !**



communauté
de l'auxerrois

le contrat d'agglomération fait pousser les idées !

COMMUNICATION

information > accompagnement
> changement

Sous l'autorité du président et du directeur général des services, deux agents à temps plein et aux profils polyvalents produisent *le journal de l'agglomération* ainsi qu'un certain nombre d'outils d'information et de communication définis dans le cadre d'un *plan de communication annuel*. Ils ont également pour mission *l'organisation et la gestion de l'affichage sur le réseau communautaire*, des événements, manifestations ou animations des associations ou services de la Ville d'Auxerre. *En 2012, 172 000 € sont consacrés à la communication.*

Les dossiers nécessitant de communiquer concernent essentiellement, l'annonce officielle du déploiement du **Très haut débit** dans l'auxerrois, le lancement de dispositifs émanant du **Programme local de l'habitat**, l'organisation du 1^{er} carrefour des Plans de déplacements des entreprises et des administrations auxerroises, la promotion du 1^{er} forum grand public **Plan climat-énergie territorial** et le rappel des nombreux services facilitant le **tri des déchets**.

En parallèle, à la demande de la direction générale, le service communication produit un **film de présentation de l'agglomération** ainsi que le **protocole d'organisation des relations presse** au sein de l'établissement assorti d'une **fiche « action communication »**, outils de gestion et d'organisation de la communication en interne. En 2012, le service communication réalise également l'aménagement d'un **stand de 36 m² à l'occasion de Cité 89**, salon rassemblant les maires et les entreprises de l'Yonne.

> COMMUNICATION SUR LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS

>> Montage d'un temps fort à la rentrée

> La commande

Mettre en corrélation trois actions de la thématique Transports et déplacements :

- > la Semaine nationale de la mobilité,
- > le challenge régional Au travail sans ma voiture,
- > le 1^{er} carrefour des Plans de déplacements des entreprises et des administrations.

Organiser un rendez-vous annuel en septembre autour de la mobilité durable en proposant des outils de communication appropriés.

> La cible

Tout public mais aussi pour la première fois, les entreprises.

> Les objectifs

La promotion de la mobilité durable dans les déplacements quotidiens.

> Le cahier des charges du service communication

Articulation de la démarche, définition de l'angle graphique et éditorial, écriture du programme et des différents supports de COM (courriers, affiches, bannières, macarons, trophées, lots...), commande, relecture et suivi des prestations.

> Le parti pris : ligne éditoriale

Mettre en avant les bénéfices économiques de l'optimisation des déplacements au travail pour l'entreprise. Jouer sur le sentiment d'appartenance qui lie le salarié à son entreprise et vice versa > Mon entreprise et moi!

> Identité graphique

Harmoniser le graphisme des nouveaux outils de communication avec les documents existants. Incorporer des éléments graphiques symboles du développement économique.

> Kit de communication

Proposer aux entreprises des outils clef en main pour leur permettre de sensibiliser leurs salariés.

> COMMUNICATION À L'EXTERNE
EN S'ORGANISANT EN INTERNE

>> **Un protocole des relations presse
et une fiche action Communication**

La Communication presse contribue à l'atteinte des objectifs globaux de la Communauté. Elle fait partie de la stratégie de communication de la collectivité. Aussi en 2012, porte d'entrée des relations avec la presse, le service communication a, dans sa feuille de route, d'établir le protocole d'organisation des relations presse au sein de l'établissement définissant : Qui fait quoi? Dans quel ordre? Avec quel déroulé, quelle validation? Quelle cohérence par rapport au déroulé de l'action ou du projet. Dans une même logique d'efficacité, en 2012, alors que le service communication est de plus en plus sollicité par les services pour monter des actions en dehors du plan de communication annuel, **une fiche action Communication** est mise en place. Ses objectifs : hiérarchiser les demandes, organiser le plan de charge du service.

> COMMUNICATION PAR L'INTERMÉDIAIRE
D'UN FILM

>> **L'agglomération, une marque
de fabrique**

> **La commande**

Disposer d'un outil moderne, vivant, rythmé et concis de présentation de l'agglomération dans son ensemble [son fonctionnement et ses dossiers], diffusable lors des réunions et exploitable via le site Internet de la Communauté.

> **La cible** : tout public

> **Les objectifs**

La promotion du travail en commun réalisé au service du territoire et des communes qui passe par :

> **La mise en avant de « l'institution »**, de ses capacités à rassembler autour de problématiques communes, la solidarité en fondement des relations.

> **La mise en valeur du territoire**, ce bien commun et au-delà cet avenir commun, bâti sur le socle de l'intérêt général.

> **La communication sur le « co-produit »**, l'ensemble des actions découlant de « l'esprit communautaire », l'intervention des différents pôles de compétences.

> **Le but : La mise en perspective de l'action communautaire.** « ...chacun doit pouvoir comprendre que l'intervention de la Communauté engage l'avenir de l'auxerrois. Le faire savoir, c'est renforcer son identité et être plus efficace ».

> **Le cahier des charges du service communication**

Définition de l'angle d'approche, écriture du synopsis et choix des illustrations, présentation et validation en comité de direction, commande, assistance aux séquences de tournage et suivi de la prestation.

> **Le parti pris**

Un discours généraliste et intemporel ne pointant pas d'actions ou de programmes, plans ou schémas particuliers qui rendraient rapidement la présentation obsolète.

> COMMUNICATION PAR L'INTERMÉDIAIRE
DU SALON CITÉ 89

>> **La performance au service
des politiques publiques**

> **L'objectif**

Augmenter la notoriété de l'Epci. Exposer ses préoccupations, ses compétences.

> **Le thème choisi**

La performance, en échos à la préoccupation majeure de l'entreprise.

> **L'organisation du stand**

Agencé à la manière d'un showroom, le stand d'une superficie de 36m² expose les compétences phares de l'Epci représentées de manière symbolique et décalée par six objets de grande taille disposés autour d'un totem central. Devant chaque objet des panneaux mentionnent les principales caractéristiques techniques des équipements, du matériel. Ils portent le logo des fournisseurs, prestataires...

> **Les moyens**

Budget global répartis de la manière suivante :

> 10 000 € d'achat d'espace

> 3 200 € d'installation de gros matériels (structure, vélum et éclairage)

> 1 669 € de transferts, adhésifs au sol et panneaux réalisés par le service communication.

> Maquettes et équipements mis gracieusement à disposition de la Communauté par les services, leurs prestataires et partenaires.

> ZAPPING!

>> **Plaquette Devenir propriétaire : des clefs pour se loger**

Chargée de faire la promotion du premier dispositif du Programme local de l'habitat à destination des particuliers.

>> **Série d'affiches sur les bons plans du bus**

>> **Série d'affiches sur les bons plans du recyclage des déchets**

>> **Hors-série Pleins feux sur l'auxerrois**

Sorti à l'occasion du 1^{er} forum Plan climat-énergie territorial afin de dresser le bilan des actions entreprises dans leurs thématiques respectives, par la Communauté, la Ville d'Auxerre, l'entreprise Shamrock, etc.

> MARRONNIERS DE LA COM

>> **interCOM**

Animation du comité de rédaction, réalisation du chemin de fer, collecte des informations, écriture des articles et des infographies, réalisation et/ou recherche des illustrations, commande de la mise en page, relecture, suivie de l'impression [11 numéros par an, 36 500 exemplaires distribués dans toutes les boîtes aux lettres].

>> **agglo-auxerrois.fr**

Collecte des informations, écriture des articles, réalisation et/ou recherche des illustrations, mise en ligne en interne.

>> **Calendriers de collecte**

Définition de la charte graphique de l'année, commande et suivi de sa mise en page, lancement de l'impression [depuis 2012, le service environnement assure la transmission et la relecture des données organisationnelles de la collecte des déchets].

>> **Rapport d'activité**

Collecte des informations, synthèse, réécriture, recherche iconographique, commande et suivi de la mise en page et l'impression [600 exemplaires].

>> **Carte de vœux**

Définition et proposition du message au comité de direction. Suivi de la fabrication.

>> **Insertions publicitaires**

Agenda de la Ville d'Auxerre, Robert dixel, plaquette promotionnelle de l'IUT Auxerre – Dijon...

>> **Présentation du budget de l'année**

Collecte des informations, réalisation des visuels.

>> **Réseau d'affichage**

Animation de l'affichage de l'événementiel sur le réseau de l'agglomération :

> [4 zones de 20 affiches soit environ 106 campagnes différentes par an auxquelles s'ajoutent 15 campagnes de kakémonos]

> sollicitation des annonceurs [les services de la Ville d'Auxerre et de la Communauté de l'auxerrois, les associations locales, les organisations caritatives, les établissements d'enseignement, les chambres consulaires, etc.]

> commandes

> réservations au planning

> aide à la conception graphique...

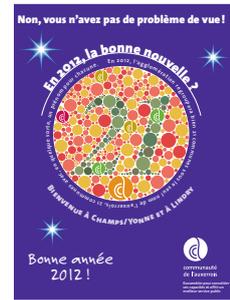
En 2012, un appel d'offre est lancé pour le remplacement et l'installation de nouveaux mobiliers urbains.



> Écriture et réalisation du film de l'agglomération



> Présence au Salon des maires de l'Yonne, montage d'un stand sur le thème de la performance aux services des politiques publiques



> Création de la carte de vœux

> Production de plaquettes : 1er carrefour des Plans de déplacements des entreprises, Dispositif habitat « Devenir propriétaire », 1er forum Plan climat-énergie territorial.



> Conception de séries d'affiches sur les déchets, les transports,...

Le Programme logements durables est destiné à tous les auxerrois
 Quand il s'agit d'améliorer le confort thermique de son logement ou de faire des économies sur ses factures de chauffage, la question qui se pose en premier lieu est toujours :

Mais, les acteurs associés d'InerCOM ont écrits quasiment chaque mois dans leur boîte aux lettres, de nouveaux conseils qui s'il y en a toujours un vers qui se tourner lorsque l'on est propriétaire et qui qualifie l'habitat la destination des logements de son habitation, c'est bien la Communauté.

Prenez la famille Dupont par exemple...
 Elle a déjà rencontré le technicien d'Urbanis, les conseillers de chauffage, logement et climat de la Communauté qui lui a donné rendez-vous, à la Communauté justement, à son Cheminée à Auxerre...

Après tout, le technicien s'est déplacé chez elle à Auxerre, regardant avec toute chose de relever de la facture de chauffage. Les conseillers de la Communauté ont aussi été présents pour lui expliquer, dès le premier choc pétrolier et des premières semaines de l'hiver, l'importance de l'isolation thermique de son logement. Ils ont aussi expliqué comment faire pour améliorer son logement, quelle qualification de l'habitat pour M. et Mme Dupont ?

Au fur et à mesure du diagnostic, le technicien a élaboré dès le sommaire de travaux afin d'optimiser et maximiser l'éligibilité au Programme logement durable de la Communauté. Ses conseils d'éligibilité au Programme logement durable de la Communauté, ont été transmis uniquement sur le remplacement de la chaudière à condensation et d'une hotte de programmation avec récupération de chaleur et surtout, l'isolation renforcée de parois et de toitures, leur permettant de bénéficier en 2012 après de leur banque, qui ne leur coûte que les 10% des assurances.

En effet, ce projet n'est pas conforme aux exigences des éco2iZ (premier à leur zéro), M. et Mme Dupont avaient été dans l'obligation de recourir à un prêt bancaire classique avec des intérêts d'intérêt ! Il faut vraiment qu'il y y prenne autrement.

Les Dupont gagnent assez bien leur vie, ils ne sont donc pas obligés de solliciter des aides de l'État. Mais le budget de travaux d'environ 14 000 € que leur propose Urbanis, est en fait l'investissement d'une chaudière à condensation et d'une hotte de programmation avec récupération de chaleur et surtout, l'isolation renforcée de parois et de toitures, leur permettant de bénéficier en 2012 après de leur banque, qui ne leur coûte que les 10% des assurances.

Et tout ? Car considérant le coût net des travaux (11 800 €) qui intègre bien évidemment le résultat du plan de financement de la Communauté, le coût net des travaux est en fait de 11 800 € - 11 800 € = 0 €. Le technicien Urbanis leur a mis en lumière l'impact sur leur budget.

Et tout ? En 15 ans, les travaux seront payés par les économies réalisées par M. et Mme Dupont sur leurs factures de chauffage.

> Communication sur le Programme logements durables sous différentes formes

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'AUXERROIS

3bis, rue Clemenceau > BP 58 > 89010 Auxerre cedex

Tél. : 03 86 72 20 60 > Fax. 03 86 72 20 65

contact@agglo-auxerrois.fr

www.communaute-auxerrois.fr



communauté
de l'auxerrois

